



# **TURQUIE ISRAEL : UN SIECLE DE RELATIONS COMMUNES**

**Mémoire de géopolitique  
du chef de bataillon Bertrand LAVAUX  
dans le cadre du séminaire : « Géopolitique du Moyen  
Orient »**

**Directeur : Professeur Frédéric ENCEL**

**Mars 2003**

**TURQUIE ISRAEL :  
UN SIECLE DE RELATIONS COMMUNES**

**SOMMAIRE**

**Première partie : Le temps de la tolérance (1897 – 1948)**

La carte ottomane de Théodore Herzl  
Juifs turcs et sionisme dans la république kémaliste  
Les prémices de la création d'Israël

**Deuxième partie : La découverte d'intérêts communs (1948 – 1990)**

L'ancrage à l'ouest  
Les représentations communes  
Les réticences turques

**Troisième partie : Le partenariat stratégique (1990 - ?)**

Une stratégie « gagnant – gagnant »  
Les accords bilatéraux  
Conséquences régionales

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

### **INTRODUCTION**

La Turquie et Israël n'ont pas seulement en commun d'être deux pays occupant des positions stratégiques dans cet espace à haute densité de conflits qu'est le Moyen Orient, d'y être les deux seules démocraties de la région et deux points d'appuis majeurs de la politique étrangère américaine.

Ils sont aussi l'un et l'autre des états-nations modernes nés au XX<sup>ème</sup> siècle à la suite d'âpres luttes, et portant en eux les marques d'une civilisation ancestrale dont ils se veulent les continuateurs. S'ils n'ont ni la même taille, ni la même religion, ni les mêmes revendications, ils ont des projets similaires et leurs développements au cours du siècle passés sont intimement liés. Israël n'aurait sans doute pas vu le jour si la Turquie n'avait pas adopté à l'égard du sionisme une attitude somme toute conciliante. Et réciproquement, la Turquie a besoin d'Israël et du soutien juif en général pour garantir son ancrage à l'ouest et le soutien du puissant allié américain. Les relations entre les deux pays traversent depuis une décennie un véritable âge d'or, et les Juifs de Turquie profitent de cette embellie à laquelle ils ont grandement contribué.

Ce siècle de relations communes peut être divisé en trois grandes périodes. La première est celle du sionisme et court jusqu'à la création de l'état d'Israël en 1948. L'attitude de l'Empire Ottoman puis de la Turquie vis à vis des revendications juives n'est pas linéaire, alternant un soutien franc et massif avec une réserve attentiste, mais fait preuve en permanence d'une tolérance certaine eu égard au contexte et ne montrant jamais d'opposition affirmée.

La seconde période est celle des guerres israélo-arabes, depuis la naissance d'Israël jusqu'au début du processus de paix israélo-palestinien. C'est une période de recherches d'intérêts communs. Israël doit trouver des appuis en dehors du monde arabe pour contourner ses ennemis immédiats et notamment la Syrie. De son côté, la Turquie a besoin de l'appui américain face à la menace soviétique et Israël est un moyen d'accéder à cet appui. Néanmoins, les relations qui commencent à se créer entre les deux états sont empruntées de discrétion, la Turquie cherchant à

## **TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes**

trouver un équilibre entre sa politique clairement occidentale et des relations à maintenir avec le monde arabe.

A partir du début des années 90, il y a une nouvelle donne géostratégique marquée par l'effondrement de l'Union Soviétique et l'implantation militaire américaine au Moyen Orient avec la Guerre du Golfe. De plus l'amorce du processus de paix fait espérer un apaisement des relations israélo-palestiniennes. Du coup, plus rien n'empêche les relations entre Israël et la Turquie d'apparaître au grand jour et d'aboutir à un véritable partenariat stratégique marqué par la signature de contrats dans des domaines aussi variés que la coopération militaire et de sécurité, le commerce, l'industrie ou la fourniture d'eau.

Ces relations ont donc depuis plus d'un siècle eu un réel impact géopolitique sur tout le Moyen Orient.

## **TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes**

### **PREMIERE PARTIE : LE TEMPS DE LA TOLERANCE (1897 – 1948)**

#### **11 - La carte ottomane de Théodore Herzl**

Quand il a commence à réfléchir sur la possibilité de créer un état juif, Théodore Herzl est confronté à la question de sa localisation. Il envisage initialement deux possibilités : l'Argentine et la Palestine. La première a l'avantage de disposer d'immenses territoires très peu peuplés. La seconde a l'inconvénient de se trouver au sein de l'Empire Ottoman qui ne paraît a priori pas disposer à en abandonner une partie. Pourtant, considérant que le retour sur la « Terre Promise » semble la seule voie susceptible de susciter l'adhésion des Juifs à ce projet (voire leur enthousiasme), que la proximité d'un des deux territoires faciliterait l'immigration des premiers concernés que sont les Juifs persécutés d'Europe centrale et orientale, et qu'il existe des moyens de négocier avec les autorités ottomanes, Herzl se décide très vite pour le choix de la Palestine. Pendant six ans, de 1896 à 1902, il va s'évertuer d'atteindre son objectif par des négociations politiques avec Istanbul.

#### 111 – La place spécifique de la minorité juive

C'est la « Reconquista » d'Isabelle la Catholique qui est à l'origine de l'existence d'une communauté juive importante au sein de l'Empire Ottoman. En effet, la fin de la reconquête de la péninsule ibérique en 1492 est suivie de l'expulsion brutale des Juifs. La communauté juive cherche alors une nouvelle terre d'accueil, et c'est le Sultan Beyazid II qui lui ouvre grand les portes de l'Empire. Pour expliquer ce geste, qui ne manqua pas de surprendre sur la scène diplomatique, certains évoquent la reconnaissance d'une vieille civilisation (thème auquel le Sultan tenait) ou l'intérêt financier (il y avait parmi les exilés quelques très riches banquiers). Il faut plus sûrement y voir une vieille tradition ottomane d'accueil et de tolérance et surtout le désir du Sultan de montrer aux autres monarques européens que l'Empire entendait jouer désormais un rôle important.

Toujours est-il que pour la première fois depuis longtemps, les Juifs trouvent une terre où ils sont considérés de la même façon que les autres et où ils ont le droit d'exercer librement leurs pratiques religieuses. Ils en tirent une reconnaissance

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

certaine vis à vis du gouvernement ottoman et même s'ils restent toujours une minorité non intégrée au sein de l'Empire, avec leurs langues (l'espagnol et le français), leurs écoles, leur culte, ils participent grandement à son développement, en particulier dans les domaines de la médecine, de l'élaboration du corpus législatif et bien sur de l'économie et des finances.

De plus, n'étant pas soutenus clairement par une puissance étrangère, comme le sont d'autres minorités importantes de l'Empire telles que les Grecs ou les Arméniens, les Juifs manifestent une fidélité toujours renouvelée à l'égard de la politique étrangère ottomane. Cette attitude leur vaut de ne pas être concernés par les meurtrières guerres civiles et les exactions que subissent d'autres minorités. Et quand parfois des potentats locaux cherchent à user de leur pouvoir et de l'éloignement du gouvernement pour mener au nom de l'islam des exactions contre les Juifs, la réaction du pouvoir central va toujours dans le sens de la protection réaffirmée et renouvelée de cette minorité.

Cette vision bienveillante de la communauté juive est sans doute un des arguments qui poussent Théodore Herzl à essayer de négocier la création d'un état juif indépendant sur le territoire de Palestine avec le Sultan Abdul Hamid II au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle.

### 112 – Acheter la Palestine

Le plan initial de Théodore Herzl s'appuie sur ce qui sera une constante des rapports entre les Juifs (puis Israël) et l'Empire Ottoman (puis la Turquie) tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle : la recherche d'intérêts communs. En 1896, le point faible de l'Empire est clairement sa situation financière. Depuis 1875, il n'arrive plus à payer les intérêts de sa dette extérieure, qui atteint alors 200 millions de livres sterling. Des négociations avec ses créiteurs européens ont entraîné en 1881 une mise sous contrôle financier de l'Empire. L'Administration de la Dette Publique Ottomane (ADPO) mise en place à cette époque a un droit de préemption sur une partie des ressources pour couvrir les paiements en attente, ainsi qu'un droit de regard sur certaines dépenses du gouvernement ottoman. Cette situation est très mal vécue par le Sultan qui y voit une évidente atteinte à sa souveraineté.

## TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes

Théodore Herzl va donc ni plus ni moins proposer que la communauté juive résolve tous ses problèmes financiers en échange d'un état indépendant en Palestine. En réglant les intérêts de la dette ottomane, les Juifs permettraient la dissolution de l'ADPO et redonneraient au Sultan la liberté de contracter de nouveaux emprunts. Le coût est estimé à 20 millions de livres : 18 pour payer les intérêts et 2 pour compenser la perte de revenus consécutive à la perte pour l'Empire de la Palestine. Mais conformément à ce que ses conseillers lui avaient annoncé, Herzl reçoit par l'intermédiaire de l'un d'eux (le diplomate austro-hongrois Michael Newlaski) une réponse négative du Sultan qu'il consigne ainsi dans son Journal : « Je ne peux vendre aucun morceau de territoire car il ne m'appartient pas mais il appartient à mon peuple. (...) Il a bâti ce royaume avec son sang : je ne peux en donner la plus petite parcelle. Que les Juifs gardent leurs millions pour eux ! »<sup>1</sup>.

Cette fin de non recevoir oblige Herzl à modifier sa position. Il ne peut raisonnablement espérer que le souverain va changer d'avis, mais pour sa survie politique et pour maintenir l'espoir de ceux qui croient au rêve sioniste, il doit obtenir au minimum une promesse d'entrevue officielle avec le souverain. La négociation se porte alors sur la concession de territoires aux Juifs (mais pas la Palestine) en échange de bons offices auprès des gouvernements européens pour améliorer l'image ottomane dans l'affaire arménienne. Néanmoins, la question financière n'est pas abandonnée, car Herzl considère que c'est son principal atout dans toute discussion avec les autorités ottomanes. Mais sa stratégie va désormais être plus indirecte et porter sur le peuplement juif de la Palestine, en vue d'atteindre sur place un rapport de forces démographique favorable.

### 113 – Faire accepter l'immigration

La seconde phase de négociations entre Herzl et les autorités ottomanes tourne autour de ce qui a été appelé la « charte ». Il s'agit pour les Juifs d'obtenir un document officiel liant l'aide financière qu'ils accorderaient à l'Empire à l'autorisation qui leur serait donnée de coloniser de nouveau la Palestine. Les pogroms de la fin du

---

<sup>1</sup> Théodore HERZL *The Complete Diaries*, ed. Raphaël Patai. New York, 1960

## TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes

XIX<sup>ème</sup> siècle avaient entraîné des vagues d'émigration juive de Russie en Palestine ; en réaction, le gouvernement ottoman avait imposé des restrictions à l'immigration juive en 1882 puis à l'achat de terres par les Juifs en 1892<sup>2</sup>. Il ne doit cependant plus être question d'indépendance, ni même d'autonomie. Concrètement, ils proposent de payer un tribut initial annuel de cent mille livres, tribut qui augmenterait progressivement proportionnellement à l'arrivée de nouveau Juifs en Palestine pour atteindre un million de livres. Cette proposition a comme premier résultat pour Herzl d'être convoqué à une entrevue chez le Sultan, ce qu'il espérait depuis des années.

Cette entrevue a lieu le 19 mai 1901. Herzl en fit là aussi une retranscription détaillée dans son journal. Il propose au Sultan d'être « l'Androclès qui retirerait l'épine du pied du lion qu'il était ». Mais les négociations qui suivent cette entrevue s'avèrent vite difficiles car les deux parties jouent beaucoup dans cette affaire. Pour le Sultan, il s'agit d'obtenir les meilleures conditions financières possibles et donc de faire jouer la concurrence, tout en accordant qu'un minimum de garanties aux Juifs : l'indépendance est inacceptable pour un état dont les frontières n'ont cessé de reculer depuis son apogée deux siècles plus tôt, et la colonisation juive heurte une population musulmane dans son immense majorité. Pour les Juifs, il s'agit d'obtenir un engagement officiel et pas de simples promesses, car l'effort financier qu'ils sont prêts à réaliser est immense.

Herzl propose un nouveau plan comme base de discussion : en échange de concessions attribuées à une société commerciale juive créée à cette occasion, celle-ci paierait un tribut de soixante mille livres qui servirait de base à un prêt d'un million et demi dont les intérêts et les frais administratifs seraient pris en charge par la communauté juive. Moyennant quoi cette concession devrait inclure la Palestine dans sa zone d'exercice et l'immigration juive être facilitée. Le Sultan demande alors que les Juifs immigrés prennent la nationalité ottomane, ce qu'Herzl concède. L'accord semble proche quand Herzl découvre que le Sultan a par ailleurs mandaté une équipe de financiers français pour consolider la dette publique ottomane ; il comprend alors que sa présence a été utilisée par le Sultan pour obtenir de meilleures conditions de ses rivaux. Il propose néanmoins un nouveau plan,

---

<sup>2</sup> La Russie était vue comme une menace par la Turquie et la présence d'une trop importante communauté d'origine russe sur son territoire susceptible de bouleverser l'équilibre précaire de la région.

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

acceptant que la colonisation juive ait lieu ailleurs qu'en seule Palestine, que les Juifs renoncent à Jérusalem, mais il apparaît finalement que toute négociation est vouée à l'échec. A partir de 1903, il décide de contourner l'opposition ottomane et de jouer l'implantation juive dans des territoires non ottomans voisins de la Palestine, ce qui le poussera à jouer dès lors la carte britannique. Raisonnablement intelligent puisqu'il débouchera, certes une quinzaine d'années plus tard, sur la fameuse déclaration de Balfour.

Cet épisode, malgré son échec apparent, est révélateur. Il montre clairement dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle que Juifs et Ottomans ont matière à négocier. Et il initie dans l'esprit des responsables ottomans l'idée de faciliter l'immigration juive en Palestine. Cette immigration connaîtra des phases d'accélération et de ralentissement tout au long du siècle mais ne sera jamais stoppée, malgré l'absence d'accord formel entre les deux parties. Or c'est une des raisons qui a permis la survie de l'état d'Israël au moment de sa création et dont Israël saura être redevable à la Turquie, de même qu'elle sera un des fondements de l'hostilité latente des pays arabes vis à vis de la Turquie.

### **12 - Juifs turcs et sionisme dans la république kémaliste**

L'Empire Ottoman avait été une mosaïque de nationalités et de minorités, source d'une certaine instabilité interne. Les dernières années de l'Empire voient la montée des revendications nationales minoritaires, exacerbées dans le conflit gréco-turc, qui en retour sont la source de la naissance d'un sentiment national turc. Celui-ci trouve son aboutissement dans la révolution kémaliste qui offre au peuple turc un territoire et un Etat dans lequel les minorités non musulmanes<sup>3</sup> ne représentent désormais qu'une part infime de la population. La situation de la communauté juive s'en trouve sensiblement modifiée.

---

<sup>3</sup> Trois minorités sont officiellement reconnues : grecque, arménienne et israéliite

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

### 121 – La « turquisation » acceptée

La création de la Turquie sur les décombres de l'Empire Ottoman est finalisée par le traité de Lausanne de 1923 signé sous l'égide de la Société des Nations (SDN). Un des volets de ces accords porte sur le statut des minorités dans le nouvel état<sup>4</sup>. Et paradoxalement, c'est au moment où elles obtiennent un statut d'égalité avec les musulmans qu'elles se voient gratifiées d'une protection internationale au titre des « minorités ». De tolérées à condition qu'elles soient soumises, les minorités deviennent des communautés ayant l'obligation de s'intégrer dans le nouvel état.

D'emblée, le jeune état montre une volonté de turquifier la société. Une assimilation est faite de façon quasi systématique entre « non musulmans », « minorités » et « étrangers ». Aussi, le Turc est implicitement un musulman, en contradiction avec la volonté laïciste de Mustapha Kemal et avec les termes du traité de Lausanne. La mise en place d'une administration nationale signifie qu'en sont exclus les non turcs, c'est à dire en fait les non musulmans. Cette discrimination s'étend aux grandes entreprises et peu à peu à tous les rouages de la société. Ainsi, l'imposition de la langue turque oblige les minorités à prendre dans leurs écoles des professeurs musulmans, ne conservant que quelques enseignants issus de leurs communautés pour les apprentissages spécifiques. Comme ces écoles, qui fonctionnaient pour la plupart grâce au bénévolat, sont dans l'obligation de payer les professeurs turcs imposés par l'administration, il s'ensuit des difficultés financières et beaucoup sont obligées de fermer leur porte, notamment au sein de la communauté grecque.

Dans cette période de turquisation rapide de la société, le rôle de la communauté juive se distingue nettement de ceux des deux autres communautés minoritaires. Contrairement aux Grecs et aux Arméniens, les Juifs n'expriment en effet pas de revendication territoriale : les demandes infructueuses d'Herzl étaient restées au niveau politique et n'avaient pas donné lieu à des manifestations populaires, et comme on le verra plus loin (cf. infra, § 122), la communauté juive de Turquie se démarque assez nettement du mouvement sioniste (au moins pour sa

---

<sup>4</sup> Traité de LAUSANNE, section III, articles 37 à 45

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

classe dirigeante). Aussi est-elle amenée à jouer un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement turc et les deux autres minorités, et même entre la République turque et la communauté internationale.

Le traité de Lausanne est entré en vigueur en août 1924. Il stipule entre autres que les minorités « ont le droit d'élaborer un statut personnel et familial particulier » (article 42) et qu'elles « sont placées sous la garantie de la SDN » (article 44). Cet article 42 est une gêne importante pour le gouvernement turc, lequel souhaite mettre en place un code civil national qui, au nom de la laïcité, restreint grandement les libertés religieuses. Alors même que ce projet rencontre des réticences au sein de la majorité musulmane, le gouvernement fait des pressions sur les trois minorités pour qu'elles renoncent d'elles même à l'article 42. Il impose la réunion de commissions chargées au sein de chaque minorité de définir les revendications concernant le statut personnel et familial particulier. La commission juive est la première à se réunir le 23 mai 1925 et cesse ses travaux dès le mois de septembre suivant, considérant que le code civil préparé par le gouvernement, qui s'inspire directement du code suisse, suffit à garantir la spécificité religieuse juive. Des pressions gouvernementales à peine voilées ne sont sans doute pas étrangères à cette décision. Ainsi, dans un article dénonçant l'intrusion étrangère dans les revendications des minorités, le journal *La République* publiait dans son éditorial en juillet 1925 : « Nous sommes persuadés qu'il n'y aura aucune nécessité de créer dans le recueil des lois républicaines un chapitre spécial, dit des droits des minorités, pourvu que nos concitoyens fassent preuve pour la patrie d'un attachement loyal et sincère. »<sup>5</sup>. Dès lors, les minorités grecques et arméniennes sont contraintes de s'aligner sur la position juive, sous peine d'être jetées à la vindicte populaire comme refusant les lois de la république, et le nouveau code civil est adopté début 1926. Les plaintes déposées auprès de la SDN (notamment par la Grèce) seront classées sans suite.

L'attitude de la communauté juive dans cette affaire fut en partie contrainte. La croissance de l'antisémitisme en Europe dans les années 20, la publicité développée autour du fameux « Protocole des Sages de Sion », l'absence de tout soutien

---

<sup>5</sup> Yunus Nadi, « Editorial : Majorité et minorité », *La République*, n°4, 9 juillet 1925

## TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes

extérieur et sa place extrêmement minoritaire au sein de la population turque l'ont certes incité à avoir ce comportement exemplaire vis à vis des autorités. Mais il y avait depuis des siècles un sentiment de reconnaissance de la communauté juive vis à vis des Turcs, son existence étant indissociablement liée à leur bienveillance. Néanmoins, l'idée de tolérance implique un tolérant (le Turc) et un toléré (le Juif), ce qui interdit toute notion d'égalité et sous-tend une menace voilée. La loyauté affichée de la communauté juive ne lui apportera pas une reconnaissance particulière des autorités et elle devra accepter une soumission de plus en plus marquée.

### 122 – Un sionisme clandestin

La montée du sionisme au sein de la communauté juive dans l'Empire Ottoman finissant ne s'est pas faite sans heurts. Elle a donné lieu à une âpre lutte d'influence entre « alliancistes » et sionistes locaux. Les premiers, partisans de l'Alliance israélite universelle (d'où leur nom), considèrent le sionisme comme une utopie. Recrutés surtout dans l'élite dirigeante de la communauté, ils craignent les représailles que ne pourraient manquer de subir les Juifs de la part du pouvoir s'ils revendiquent trop ouvertement une terre et une autonomie. Les seconds, eux, veulent profiter de la liberté d'expression née de la révolution libérale des « Jeunes Turcs » de 1908. Ils conquièrent grâce à la presse, au militantisme local, au noyautage des associations et institutions communautaires la grande masse des classes moyennes et prolétaires, au nom du nationalisme et de la démocratie. La Déclaration de Balfour leur permet d'agir désormais à visage découvert et en 1920, ils s'emparent des leviers de commande du pouvoir communautaire juif. A Istanbul, où vit une communauté de 70 000 Juifs, est ouvert un Bureau Palestinien dont le rôle est d'assister les Juifs en provenance d'Europe orientale (Russie, Ukraine, Roumanie) et qui attendent un certificat d'émigration vers la Palestine.

L'avènement de la république kémaliste en 1923 change la donne. Le nationalisme turc ne peut admettre sur son sol un nationalisme juif public. Dès lors, la communauté juive se coupe officiellement du cadre organisationnel du mouvement sioniste, toujours basé à Londres, et les mouvements sionistes basculent dans la clandestinité. Les relations sont difficiles avec les sionistes installés en Palestine (désormais sous mandat britannique) et restent tendues au sein même de la

## **TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes**

communauté juive de Turquie : certains Juifs proches du pouvoir n'hésitent pas à dénoncer aux autorités les mouvements sionistes, craignant que d'éventuelles représailles touchent toute la communauté juive. Pendant des années, ces mouvements sont peu actifs, du fait des contraintes de la vie clandestine et de l'absence de soutien du mouvement sioniste international qui traite avec le gouvernement turc (notamment pour éviter qu'il soutienne les arabes).

A la fin des années 30 est néanmoins créée à Istanbul l'association des « fidèles de Sion » dont l'objectif est d'une part de reprendre l'aide à l'émigration, d'autre part de développer une propagande sioniste. S'adressant essentiellement aux jeunes, cette campagne de propagande se développe par le biais de réunions privées. Au cours de ces réunions, l'association enseigne des connaissances sur la Palestine, diffuse de la documentation et des bulletins d'information, enseigne l'hébreu<sup>6</sup>, et collecte des fonds. Peu à peu, elle s'étend aux autres villes à forte communauté juive, en particulier Smyrne, Andrinople ou Brousse. Un mouvement pionnier, d'obédience socialiste, se développe au sein de l'association, attirant à lui les classes ouvrières, avant de s'en séparer, les divergences étant trop profondes avec les étudiants bourgeois à l'origine de l'association : on retrouve là les éternelles rivalités qui animent la communauté juive turque.

La clandestinité imposée a grandement limité l'influence du mouvement sioniste en Turquie. On considère qu'en 1940, à peine 1% des Juifs de Turquie militent activement pour le sionisme. Avec la guerre, Istanbul devient la plaque tournante de la fuite des Juifs d'Europe devant les nazis. Le mouvement va dès lors prendre de l'importance pour faciliter leur émigration vers la Palestine.

### **13 - Les prémices de la création d'Israël**

Jusqu'à la création de l'état d'Israël, la Turquie est tiraillée entre des pressions contradictoires. A l'intérieur, la tradition de tolérance et la laïcité affichée se heurtent

---

<sup>6</sup> C'est Eliezer ben Yehuda, né en Lituanie en 1858 et émigré à Jérusalem en 1881, qui raviva l'hébreu comme langue vernaculaire, fonda des écoles en Palestine et convainquit le mouvement sioniste d'en prôner

## TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes

à la pression populaire de la majorité musulmane. A l'extérieur, elle peine à défendre sa neutralité (y compris pendant la guerre), entre d'une part les Etats-Unis qui demandent une bienveillance vis à vis des Juifs, et d'autre part l'Allemagne et la Grande Bretagne qui demandent l'une l'extradition des Juifs réfugiés en Turquie, l'autre l'arrêt de l'émigration en Palestine qui est source d'affrontements sanglants. De ce fait, l'attitude du gouvernement turc est ambiguë et parfois contradictoire, marquée par la recherche d'un équilibre toujours instable, oscillant pendant des années entre un soutien mesuré à l'émigration sioniste et de brusques retours en arrière.

### 131 – La valse hésitation face à l'émigration

Si l'immigration juive en Palestine au début du siècle avait principalement pour origine la Russie et l'Europe orientale, elle provient à partir de la fin des années 20 d'Europe centrale et d'Allemagne, en proie à un antisémitisme grandissant. Cette immigration crée des tensions avec la population arabe locale et donne naissance en retour à un début de sentiment nationaliste palestinien. Les affrontements entre les deux communautés sont de plus en plus violents et la Grande Bretagne se montre incapable de les contenir.

En 1936, la « Rébellion arabe », mouvement de soutien aux populations arabes de Palestine (on ne parle pas encore de peuple palestinien), marque le début de l'effort diplomatique des chancelleries arabes sur ce sujet. Soucieux de s'allier le camp arabe en prévision de la guerre à venir, les britanniques font pression sur la Turquie pour qu'elle limite l'émigration. La réponse du gouvernement turc consiste à contraindre tous les Juifs de Thrace orientale à s'installer à Istanbul et à dissoudre les associations sionistes existantes. Mais dans le même temps, il accueille sur son sol un nombre croissant de Juifs allemands (en particulier des professeurs). Et il développe ses relations avec l'Agence Juive, paravent sioniste installé en Palestine, en participant par exemple à la Foire du Levant qu'elle organise à Tel Aviv.

---

l'apprentissage comme facteur d'unification. Il rédigea un dictionnaire incluant des mots modernes et créa un Comité pour la Langue Hébraïque qui devint, en 1948, l'Académie de l'Hébreu.

## TURQUIE – ISRAEL : un siècle de relations communes

Pendant la guerre, ce comportement ambivalent continue. Voulant profiter sans doute que l'attention du monde est focalisée ailleurs, le parlement turc vote une loi dite « capital Lévy » qui impose une taxe sur les profits extraordinaires générés par la guerre. Cette loi n'aurait rien de surprenant si ce n'est que les conditions de paiement sont fixées de façon totalement arbitraire par des comités locaux soi-disant indépendants et que le non-paiement est passible de la déportation. Très vite, il apparaît que cette loi est en fait un moyen officiel de spolier les minorités, à commencer par les Juifs<sup>7</sup>. A Istanbul, par exemple, 87% des assujettis sont issus des minorités, et il n'y a aucun musulman parmi le millier de personnes déportées au nom de cette loi. Il faut une série d'articles retentissants dans le *New York Times*<sup>8</sup> et les pressions américaines qui s'en suivent pour que des dérogations soient accordées, les déportés libérés et la loi rendue caduque. Et dans le même temps, le gouvernement turc ferme les yeux et parfois même appuie l'émigration juive en Palestine, Istanbul restant un point de ralliement pour de nombreux Juifs d'Europe.

Au final, l'attitude de la Turquie aura globalement plutôt favorisé l'immigration juive en Palestine, ce qui aura un impact décisif sur la capacité des Juifs à se défendre lorsque les affrontements deviendront une vraie guerre à partir du vote des Nations Unies sur la partition de la Palestine.

### 132 – La partition de la Palestine

En 1945, la Turquie doit sortir de l'isolement. Sa politique de neutralité active pendant la guerre lui a permis de traverser le conflit sans trop de dégâts (elle a même gagné le Sandjak d'Alexandrette abandonné par la France en échange de cette neutralité). Mais pour participer à la conférence de San Francisco qui va donner naissance aux Nations Unies, il faut être dans le camp des vainqueurs, et la Turquie déclare la guerre à l'Allemagne en mars 1945.

Concernant l'avenir de la Palestine, les événements se précipitent. En 1946, la Grande Bretagne annonce qu'elle renonce à son mandat et qu'elle compte confier

---

<sup>7</sup> Dans la droite ligne de la politique de turquisation, l'objectif est de diminuer voire d'anéantir le contrôle du commerce et de la haute finance par des non musulmans.

<sup>8</sup> Cyrus Sulzberger, *New York Times*, 9 au 13 septembre 1943.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

la Palestine aux Nations Unies en février 1947. De son côté, le président Truman, très marqué par la découverte du génocide perpétré par les nazis, suggère que cent mille Juifs puissent émigrer en Palestine. L'ONU s'empare donc de la question et établit un plan de partition de la Palestine, avec la création de deux états, un juif et un arabe, le problème de Jérusalem étant laissée en suspend.

Dans cette question, la Turquie se retrouve une fois de plus face à un dilemme. D'un côté, elle cherche à maintenir ou restaurer ses relations avec les pays arabes. De plus, elle pense que le futur état d'Israël sera un satellite de l'Union Soviétique, pays qu'elle considère comme une menace (voir infra § 211) et qui pourrait ainsi la prendre en tenailles. Enfin, elle craint que l'inévitable guerre civile qui suivra l'indépendance dégénère en conflit régional dans lequel elle pourrait se retrouver impliquée. Mais d'un autre côté, la situation économique et politique lui font rechercher le soutien des Etats-Unis et de son puissant lobby juif.

De ce fait, la position turque est un chef d'œuvre de pragmatisme...et de duplicité. S'abstenant pendant toute la durée des débats, elle finit par voter contre le plan onusien de partition de la Palestine le 29 novembre 1947. Mais pour déclarer aussitôt après, par la voix de son ministre des affaires étrangères : « Membre honorable et fidèle des Nations Unies, la Turquie ne se dissocie pas des décisions que les Nations Unies adoptent ! »<sup>9</sup>.

En 1949, la Turquie est le premier pays musulman à reconnaître officiellement l'état d'Israël. Ce sera le début de relations de plus en plus amicales entre les deux pays.

---

<sup>9</sup> Cité par George Emmanuel Gruen dans *La Turquie, Israël et la question palestinienne, 1948-1960 : la diplomatie de l'ambiguïté*, Université de Columbia, 1970

**DEUXIEME PARTIE : LA DECOUVERTE D'INTERETS COMMUNS (1948 – 1990)**

**21 - L'ancrage à l'ouest**

En 1945, la guerre froide n'a pas encore commencé et l'Union Soviétique est encore l'alliée des Occidentaux. La Turquie se retrouve donc en première ligne, et seule, face à l'expansionnisme soviétique d'après-guerre, comme l'Empire Ottoman l'a été avant elle pendant deux siècles. Les bonnes relations entretenues entre les deux guerres par les deux pays appartiennent au passé et la Turquie doit choisir son camp. Le choix sera rapide, même si ses conséquences, y compris au niveau intérieur, sont importantes pour la Turquie.

**211 – La menace soviétique**

A l'automne 1945, par la voix de son ministre des affaires étrangères Molotov, l'Union Soviétique remet en cause le Traité de Neutralité et d'Amitié qu'elle avait signé avec la Turquie dix ans plus tôt et lui réclame les deux provinces de Kars et d'Ardahan ainsi qu'un contrôle conjoint des détroits<sup>10</sup>. En 1946, la Bulgarie devient officiellement communiste. La même année, une rébellion soutenue par les soviétiques jette la Grèce dans une guerre civile qui durera trois ans et qui verra finalement la défaite des communistes. Pour la Turquie, la menace est réelle. C'est pourquoi, quand l'ONU annonce en 1947 son intention de déployer une force pour faire respecter l'accord sur la partition de la Palestine et que l'Union Soviétique demande à en faire partie, la Turquie y voit une tentative soviétique de prendre pied dans un Moyen Orient encore largement sous le contrôle des occidentaux.

Dans l'esprit de beaucoup, à commencer par celui des dirigeants turcs, les Juifs sont proches des communistes. Non seulement les théoriciens du communisme furent des Juifs, mais en 1945, le cœur des Juifs ne peut être qu'à gauche en réaction à la politique d'extermination menée par les nazis. De plus, la doctrine sociale du sionisme, qui prône le retour à la terre et le travail en communauté avec la pratique du kibboutz, semble pour beaucoup un succédané de collectivisme. Enfin, il

---

<sup>10</sup> Le contrôle des détroits avait fait l'objet du traité de Montreux en 1936.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

Il y a la pratique concrète de l'émigration vécue en Turquie, où ce sont essentiellement les classes ouvrières qui cherchent à rejoindre la Palestine. Aussi, le gouvernement Turc est-il intimement persuadé que le futur état d'Israël ne pourra qu'être inféodé à Moscou. Il est conforté dans cette idée quand il constate que l'Union Soviétique est le second pays à reconnaître le jeune état juif dès 1948, juste après les Etats-Unis.

Cette crainte des Soviétiques, qui tourne parfois à l'hystérie (mais la progression fulgurante du communisme en Europe centrale et orientale comme dans le reste du monde entre 1945 et 1949 pouvait légitimement faire craindre le pire), persuade la Turquie de la nécessité pour elle de trouver sa place dans l'ordre mondial en pleine évolution, place qui ne peut être que dans le camp américain. Aussi œuvre-t-elle intensément pour être incluse dans le plan Marshall, puis pour faire partie de l'Alliance Atlantique.

Aux Etats-Unis, l'importance géostratégique de la Turquie dans la politique de « *containment* » du communisme est bien comprise, et sa bascule dans le camp occidental particulièrement appréciée. Mais le lobby juif américain, conscient des craintes turques face à l'expansionnisme soviétique, se montre très attentif à la position de la Turquie vis à vis d'Israël et décide d'utiliser son pouvoir auprès du gouvernement américain pour exercer des pressions sur Ankara. L'évolution de la Turquie à partir de la fin des années 40 est sans conteste le fruit des « amicales recommandations » de Washington qui sait monnayer son aide économique et son soutien militaire en échange d'une ouverture démocratique et d'une politique de bienveillance à l'égard d'Israël.

La Turquie devient ainsi un des pivots de la politique américaine. En 1951, elle est admise au sein de l'OTAN. En 1953, elle constitue l'éphémère Pacte Balkanique avec la Grèce et la Yougoslavie. En 1955 enfin, elle adhère au Pacte de Bagdad, traité politico-militaire qui l'unit aux Etats-Unis, à la Grande Bretagne, à l'Irak, l'Iran et le Pakistan et est destiné à l'époque à être le verrou face à l'Union Soviétique.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

### 212 – L'ouverture à la démocratie et au libéralisme

En 1946, la Turquie instaure le multipartisme. Il est difficile de dire si c'est une conséquence de pressions extérieures ou si c'est un choix délibéré des autorités turques pour obtenir les bonnes faveurs des Américains. Toujours est-il que la démocratie est instaurée. Certes, l'armée reste le gardien farouche de la Constitution et de la laïcité, ce qui l'amène par trois fois à reprendre le pouvoir pour rétablir un ordre qu'elle considère menacé et ne manque pas d'irriter certains démocrates européens. Mais des élections libres ont lieu, l'alternance existe<sup>11</sup>, et encore aujourd'hui, c'est le seul pays de la région avec Israël où il en est ainsi.

L'ouverture au libéralisme est aussi caractéristique du pragmatisme turc. A la fin des années 40, la Turquie réalise que son développement économique ne peut se faire sans aide extérieure. Elle décide donc de se tourner vers les capitaux occidentaux et les nouvelles institutions économiques du système de Brettons Wood. Déclenchant une grande campagne de presse pour faire accepter ses réformes, le gouvernement se met à expliquer que la baisse de la croissance est liée à l'étatisme et que l'instauration du libéralisme est une nécessité. Il dévalue la livre turque pour soutenir les exportations et assouplit les règles commerciales et douanières pour se mettre en conformité avec les règles internationales. Ses efforts sont récompensés par l'ajout de la Turquie parmi les bénéficiaires du Plan Marshall.

Ainsi, en quelques années, les pressions extérieures liées à la bipolarisation du monde contraignent la Turquie à de véritables bouleversements dans sa politique intérieure. Ses choix, marqués par le pragmatisme, la démarquent nettement des pays arabes avec lesquels elle ne se sent liée par aucune « solidarité musulmane ». La reconnaissance de l'état d'Israël en est l'exemple le plus marquant.

### 213 – La reconnaissance de l'état d'Israël

Comme on l'a vu précédemment, la Turquie s'oppose au projet des Nations Unies de partition de la Palestine, essentiellement pour des raisons géopolitiques, en

---

<sup>11</sup> En 1950, le Parti Démocrate gagne les élections législatives. Djélal Bayar est président et Adnan Menderes devient premier ministre.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

votant contre le 29 novembre 1947. Puis au début de l'année suivante, elle stoppe pendant quelques semaines l'octroi de visas à destination de la Palestine pour les Juifs turcs, à la demande pressante de l'ambassadeur d'Égypte à Ankara qui se plaint que cette émigration favorise l'armée juive en conflit désormais ouvert avec les Palestiniens. Mais cette suspension dure peu et l'émigration reprend à partir de la proclamation de l'état d'Israël le 14 mai 1948<sup>12</sup>.

La Turquie se tient à l'écart de la guerre qui éclate dès le 15 mai entre Israël et ses cinq voisins arabes. Si sur le papier le jeune état juif n'a aucune chance face à de tels adversaires, le rapport de forces est en fait beaucoup plus équilibré qu'il n'y paraît. L'armée israélienne est en effet très motivée : l'attaque arabe est pour elle l'occasion inespérée, au nom de la légitime défense, d'élargir le territoire étiré qui a été attribué par les Nations Unies à Israël. Elle bénéficie d'un commandement centralisé, est bien entraînée et bien équipée : malgré l'embargo décrété par l'ONU, elle reçoit dès juin 1948 des convois d'armes en provenance d'Europe centrale (Tchécoslovaquie notamment)<sup>13</sup> qui lui permettent d'acquérir très rapidement l'ascendant. Enfin, ses lignes d'opérations sont beaucoup plus courtes, ce qui lui permet des bascules d'effort en fonction de la gravité de la menace. Face à elle, derrière une façade politique commune (« il faut rejeter les Juifs à la mer »), les Arabes avancent en ordre dispersé : le commandement n'est pas centralisé, les actions ne sont pas coordonnées et les objectifs nettement différenciés. Ainsi, l'armée libanaise ne franchit même pas la frontière et se contente de soutenir l'action de quelques irréguliers. L'armée irakienne, après deux revers essuyés en Galilée, s'installe en position défensive et se met sous contrôle opérationnel jordanien. L'armée jordanienne se contente de prendre le contrôle des territoires attribués aux Palestiniens (la Cisjordanie) et de Jérusalem est : les seuls affrontements entre sa Légion Arabe (troupe professionnelle armée et encadrée par des britanniques, seule vraie menace militaire pour Israël) et l'armée israélienne ont lieu à l'intérieur de la zone attribuée aux Palestiniens et autour de Jérusalem. Seules les armées

---

<sup>12</sup> Selon les statistiques officielles, 4362 Juifs de Turquie émigrent en Israël entre mai et octobre 1948. Entre 1945 et 1955, ce sont plus de 30 000 Juifs (sur les 77 000 de la communauté juive turque) qui émigrent vers la Palestine (puis Israël)

<sup>13</sup> Envoyée aux États-Unis en mission de collecte de fonds privés pour soutenir l'état israélien, Golda Meir recueille en quelques semaines plus de 50 millions de dollars, somme gigantesque pour l'époque.

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

égyptiennes et syriennes pénètrent vraiment sur le territoire israélien, en direction respectivement de Tel Aviv et de Haïfa, mais sans pouvoir aller bien loin.

Début 1949, deux évènements précipitent la décision de la Turquie. Le 25 janvier, les élections générales en Israël sont remportées par la gauche modérée (le parti travailliste) de David ben Gourion et les communistes sont marginalisés. Cela rassure Ankara sur ses craintes d'un alignement d'Israël sur Moscou. Puis le cessez-le-feu conclu avec les Arabes entérine la victoire d'Israël. Dès lors, considérant que son refus de la partition était dû à des raisons géostratégiques et non à une « solidarité musulmane » que sa laïcité officielle refuse, et que l'existence d'Israël est désormais un fait acquis que même les Arabes n'ont pu empêcher, la Turquie reconnaît officiellement Israël au printemps 1949.

Cet acte, qui lui vaut l'inimitié des pays arabes, est pour la Turquie un moyen non pas d'établir de simples relations bilatérales, mais à travers Israël de s'ouvrir une porte sur l'Occident. Néanmoins, Ankara s'efforce de ne pas donner trop de publicité à ses relations avec Tel Aviv, car le gouvernement sait que le peuple est foncièrement opposé à Israël. Ainsi, la visite de David ben Gourion à son homologue turc Adnan Menderes en 1958 se déroule incognito.

Néanmoins, la politique turque se veut pragmatique. Israël ayant montré sa force et sa capacité d'influence sur Washington à travers le lobby juif américain, y compris en faveur de la Turquie, celle-ci n'a pas de mal à le considérer comme un allié naturel. D'autant qu'au-delà de leurs différences évidentes, les deux pays se trouvent de nombreux points communs.

### **22 - Les représentations communes**

Dans les raisons qui poussent des pays à s'allier, on peut trouver des considérations politico-idéologiques (camp libéral contre camp communiste), stratégiques (recherche d'un protecteur puissant face à un pays plus fort et menaçant), parfois économiques (protection offerte à un pays en échange d'accords commerciaux intéressants). Mais ces alliances, par définition temporaires, sont

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

renforcées quand les pays ont d'eux-mêmes et de leurs alliés des visions concordantes, ce qu'on appelle des représentations communes. Entre la Turquie et Israël, ces représentations existent, et ont sans doute joué un certain rôle dans la compréhension et le désir de rapprochement mutuels.

### 221 – Tradition et modernité

La Turquie est née en 1923 sur les décombres de l'Empire Ottoman. Ce dernier était une mosaïque de peuples qui avaient été intégrées peu à peu au fur et à mesure des conquêtes. Recentrée sur l'Anatolie, la nouvelle république turque est beaucoup plus homogène ethniquement. Ceci lui permet de tenir un discours nationaliste et d'imposer une préférence nationale aux minorités juives, grecques, arméniennes ou kurdes. Néanmoins, les Turcs se proclament les héritiers des Hittites (dont l'empire entre 2000 et 1050 avant Jésus Christ avait rivalisé de puissance avec les Egyptiens) et de leurs lointains descendants Ottomans qui reconquirent l'Anatolie à partir du XI<sup>ème</sup> siècle. C'est donc une nation et une civilisation millénaires qui s'affirment en temps que telles.

Parallèlement, la Turquie est un état jeune et résolument moderne. Choisisant d'emblée le modèle occidental, elle impose l'alphabet latin en lieu et place de l'écriture arabe dès 1928 et il lui faut à peine plus de vingt ans pour devenir un état démocratique et s'ouvrir au libéralisme. Il convient de souligner par exemple que le droit de vote et l'éligibilité sont accordées aux femmes en 1934, soit onze ans avant la France. Les choix de Mustapha Kemal, repris et développés par ses successeurs, permettent à la Turquie un développement économique et culturel qui peut servir de modèle à nombre de jeunes pays.

Pour le peuple juif, le sionisme et la création de l'état d'Israël sont également la marque d'une renaissance comme nation. Là aussi, il y a un héritage millénaire d'attachement d'un peuple à un territoire. Les descendants d'Abraham se sont installés en terre de Canaan avant que le peuple juif ne soit envoyé en esclavage en Egypte. Après avoir été libéré par Moïse et erré dans le désert, il revient sur la « Terre Promise » où le roi Salomon construit le Temple de Dieu à Jérusalem. Une seconde fois, le peuple est déporté à Babylone, avant de revenir en Palestine. En 70

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

après JC, l'échec de la révolte contre l'occupant romain entraîne la destruction du Temple et la disparition pour dix huit siècles de la nation juive en tant que telle, le peuple se dispersant à travers le monde. L'acharnement des combats menés par l'armée israélienne au cours de la guerre d'indépendance puis de la guerre des Six Jours de 1967 pour reconquérir Jérusalem et les restes du Temple (le « Mur des Lamentations ») montre la force de cet enracinement de la nation juive dans l'histoire. Le choix de l'hébreu comme langue nationale, ciment de l'unité des émigrants arrivant du monde entier en est un autre.

Mais de même que la Turquie, Israël ne vit pas tournée vers le passé et se veut résolument moderne. Sans doute la menace extérieure permanente sert-elle d'aiguillon, mais Israël fait d'emblée le choix du développement technologique<sup>14</sup>, qui est la seule voie lui permettant de compenser sa terrible infériorité numérique. Ce choix lui permet de développer dans un pays ingrat et désertique une agriculture intensive absolument remarquable. Ce choix lui permet également de développer une industrie de pointe, à commencer par le domaine militaire. Par exemple, il lui faut moins de trente ans pour devenir (officieusement seulement) la première puissance nucléaire de la région, et ce sans aide directe des Etats-Unis<sup>15</sup>.

Ainsi, à quelques années de distance, deux états sont nés, construits l'un et l'autre sur une identité nationale enracinée dans le passé, mais tournés l'un et l'autre vers la modernité, l'occident et la démocratie. Il n'est donc pas étonnant qu'ils se soient trouvés un terrain d'entente, d'autant qu'une autre représentation commune évidente est leur vision du monde arabe.

### 222 – Le mépris des Arabes

Si l'Empire Ottoman était cosmopolite, avec une population arabe significative, la Turquie est recentrée sur l'Anatolie dont les Arabes sont pratiquement absents. La grande révolte arabe de 1916 a été vécue comme une trahison : alors qu'allié aux empires centraux, l'Empire Ottoman avait battu les troupes françaises et britanniques

---

<sup>14</sup> La part de Recherche et Développement dans le PIB d'Israël est de 4,3% (3% au Japon, 2,7% aux Etats-Unis, 2,3% en France...)

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

dans les Dardanelles en 1915, cette révolte initiée et encouragée par les services britanniques a précipité la chute de l'Empire Ottoman et son retrait de tout le Moyen-Orient. Aussi y a-t-il de la part des Turcs une défiance (quand ce n'est pas une animosité) vis à vis des Arabes. D'autant que depuis la conquête de l'Anatolie aux VIII<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles, jamais une armée arabe n'avait vaincu les armées turques, ce qui entretient un réel sentiment de supériorité des Turcs vis à vis des Arabes. Aujourd'hui encore, ces derniers sont d'ailleurs considérés en Turquie comme « rétrogrades et inaptés au progrès »<sup>16</sup>. Enfin, le soutien de la Syrie ou de l'Irak aux mouvements terroristes kurdes de Turquie n'est pas fait pour améliorer les tensions entre Turcs et Arabes.

Pour Israël, les Arabes sont forcément des ennemis. Etats ou individus, ils s'opposent à son existence par tous les moyens, y compris les plus répréhensibles. L'exécution sommaire d'espions israéliens capturés, la torture voire l'assassinat de prisonniers de guerre juifs pendant la guerre du Kippour, l'utilisation du terrorisme (ou son soutien) comme mode de combat, donnent aux Juifs une image très négative des Arabes (et tout particulièrement des Syriens). Leur incapacité à instaurer des systèmes démocratiques et leur tendance à la répression brutale et systématique de toute contestation interne nourrissent le mépris des Israéliens à leur égard. Enfin, leur faible valeur militaire est l'objet de dérision : Tsahal (l'armée israélienne) considère qu'elle n'a jamais été battue par les armées arabes, les revers du début de la guerre du Kippour étant dus à l'aveuglement des politiques plus qu'à la meilleure valeur des Arabes.

Ainsi, Turcs et Israéliens ont en commun une vision des Arabes sinon identiques, du moins suffisamment similaires pour permettre un rapprochement politique et stratégique.

---

<sup>15</sup> Sur ce sujet, et en particulier sur l'étroite coopération nucléaire franco-israélienne, lire : Dominique Lorentz : *Affaires atomiques*, Les Arènes, 1999.

<sup>16</sup> Yves Lacoste (dir.) : *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, 1994

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

### 223 – Laïcité contre fondamentalisme religieux

Un autre point de rapprochement entre la Turquie et Israël est l'importance de la question religieuse, et la tendance à une fracture de plus en plus nette entre fondamentalistes religieux (musulmans d'un côté, juifs de l'autre) et partisans de la laïcité.

En Turquie, la laïcité est inscrite dans la constitution et l'islam a été aboli comme religion d'état en 1924 : abolition du califat, suppression de l'enseignement religieux, interdiction de la polygamie, fermeture des séminaires, dissolution des confréries. La pratique religieuse est bien entendue autorisée, mais elle doit se cantonner à la sphère privée. L'armée est la garante de la laïcité de l'état et tout acte susceptible de porter atteinte à cette laïcité est systématiquement sanctionné. Les partis politiques se réclamant de l'islam sont autorisés, mais ont été dissous les uns après les autres<sup>17</sup> et plusieurs de leurs dirigeants interdits de fonction électorale.

La laïcité se base sur l'absence de soutien de l'état à toute religion, sur un fonctionnement du système gouvernemental fondé sur la loi et non sur le texte sacré et par l'absence d'influence sur les comportements religieux privés. Elle a été conçue par Mustapha Kemal comme une réaction moderniste à l'obscurantisme ottoman. Néanmoins, son caractère semble parfois excessif puisque par exemple, le port du voile pour les musulmanes est interdit dans les lieux publics comme l'école. Cette politique s'applique évidemment aux minorités religieuses juives et chrétiennes qui se voient interdire d'avoir des instituts privés de formation de leurs clercs de peur que les musulmans réclament pour eux ce même droit.

Néanmoins, l'islamisme turc fait peu à peu un retour en force sous la pression populaire. L'instauration du multipartisme en 1945 n'y est pas étrangère. On assiste ainsi progressivement au retour de l'enseignement religieux, à l'ouverture d'une faculté de théologie à l'université d'Ankara, à la construction de mosquées sur fonds

---

<sup>17</sup> Parti Islamique Démocratique, créé le 27 août 1951 et dissous le 7 novembre 1952. Parti de l'Ordre National, créé le 26 janvier 1970 et dissous par la Cour Constitutionnelle le 20 mai 1971 au motif d'agir contre la laïcité. Parti du Salut National créé le 11 octobre 1972 et dissous le 12 septembre 1980 suite au coup d'état militaire. Parti du Progrès créé le 19 juillet 1983 et dissous par la Cour Constitutionnelle le 16 janvier 1998, toujours pour le même motif. Parti de la Vertu créé en novembre 1997 et dissous en 2001.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

publics et même au retour des confréries (comme celle des Frères Musulmans) sous forme de fondations sociales.

La victoire aux dernières élections législatives du Parti de la Justice et du Développement, présenté comme « islamiste modéré », et qui cherche ouvertement à assouplir encore plus les lois sur la sécularisation de la société turque, pourrait conduire à de nouveaux affrontements « politiques » avec l'armée qui a d'ores et déjà rappelé son rôle de garant de la constitution.

En Israël, la problématique est inversée, au sens où l'état est officiellement religieux. Ceci pose des problèmes car l'état soutient financièrement de très nombreuses organisations religieuses qui paradoxalement s'opposent à l'état.

Les orthodoxes juifs ont initialement soutenu le sionisme : ils y voyaient un instrument de Dieu. L'objectif de reconstruction nationale s'inscrivait dans une dynamique messianique ouvrant la voie à la rédemption d'Israël grâce à la fin de l'exil et la restauration de la souveraineté juive sur la terre sainte de Palestine. A partir de 1967, les choses changent : la reconquête de Jérusalem et de la Cisjordanie à l'issue de la Guerre des Six Jours est vécue comme un événement miraculeux et la manifestation de la présence divine. Aussi est-elle suivie d'un vaste mouvement de colonisation des nouvelles terres. Le fondamentalisme religieux bascule dès lors vers un messianisme intransigeant qui ne peut que s'opposer à toute concession territoriale et donc à tout accord avec les Palestiniens.

Le poids politique des fondamentalistes devient important en Israël, d'autant que le système électoral fonctionne sur la proportionnelle intégrale. La démographie galopante des religieux (5 à 6 enfants par femme, pour une moyenne israélienne de 2,6) ne peut que renforcer ce poids. Si pendant de nombreuses années, les plus extrémistes n'ont pas utilisé leur poids électoral par rejet du système démocratique (le gouvernement ne peut pas venir du peuple mais uniquement de Dieu), les difficultés matérielles telles que la pénurie de logement, la faiblesse des revenus les ont poussés à s'investir dans la vie politique au point de devenir incontournables.

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

Face à eux, et sans doute en réaction vis à vis des privilèges qu'ils obtiennent<sup>18</sup>, les partisans d'un Israël laïc se font de plus en plus nombreux. Aux élections législatives du 28 janvier 2003, le parti laïc Shinui est ainsi passé de 6 à 15 sièges à la Knesset, devenant ainsi la troisième formation politique du pays, tandis que le parti religieux ultra orthodoxe Shaas passait de 17 à 11 députés.

La fracture entre partisans de la laïcité et fondamentalistes religieux s'accroît en Turquie comme en Israël, même si elle est vécue différemment dans les deux pays. C'est un point commun de plus entre eux, même si le poids de l'islam est bien évidemment à l'origine des nombreuses réticences turques vis à vis d'une relation trop marquée avec Israël. Ce sont ces réticences qui vont limiter jusqu'au début des années 90 la concrétisation de l'alliance objective entre ces deux pays.

### **23 - Les réticences turques**

S'il y a comme on l'a vu de nombreuses raisons objectives pour la Turquie d'un rapprochement voire d'une alliance avec Israël, le fait qu'elle soit un pays musulman impose une retenue aux gouvernements successifs. Le poids du sentiment populaire où l'antisémitisme est sinon violent du moins profondément ancré, le discours antisioniste récurrent des partis politiques islamistes et le problème palestinien sont des freins très nets au développement des relations entre les deux pays. Alors qu'après la reconnaissance d'Israël, la Turquie avait envoyé un ambassadeur à Tel Aviv, elle diminue sa représentation diplomatique en 1956 suite à la crise de Suez et ne la ramènera au niveau d'ambassade qu'en 1991, quand les pourparlers israélo-palestiniens seront entrés dans une phase officielle.

#### **231 – L'antisémitisme populaire**

L'Empire Ottoman a comme on l'a vu eu une politique de tolérance à l'égard de sa minorité juive qui n'a pas connu les pogroms fréquents en Russie et en Europe centrale et orientale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais l'antisémitisme a commencé à

---

<sup>18</sup> A commencer par la dispense de service militaire

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

apparaître avec la destitution du Sultan Abdul Hamid II. Le Comité de l'Union et du Progrès, à l'origine de cette destitution, tenait ses réunions secrètes dans les loges maçonniques de Salonique, dont une bonne partie de la population était juive. De plus, c'est le député ottoman juif Emmanuel Carasso qui a annoncé sa destitution au Sultan. La fin du sultanat est donc considérée comme la conséquence d'un complot judéo-maçonnique.

Dès lors se développe une rhétorique du Juif décrit comme le « vilain » qui cherche à dominer monde. Sa représentation populaire est celle d'une pieuvre à sept bras. Il est « l'ennemi de l'islam » et la cause de tous ses maux. Une des manifestations de cet antisémitisme est le succès obtenu par le fameux « Protocole des Sages de Sion » qui en Turquie fait l'objet entre 1934 et 1997 de 87 publications sous forme d'articles ou de livres. Ce texte, dont on sait depuis 1920 qu'il est un faux grossier, se veut la preuve qu'il existe un complot juif mondial dont les objectifs seraient la disparition des religions chrétiennes et musulmanes et l'établissement d'un gouvernement mondial.

Enfin, la création de l'état d'Israël vient exacerber cet antisémitisme populaire. Si l'état est officiellement laïc, le peuple est musulman et se sent solidaire des Arabes : les guerres entre Israël et ses voisins sont considérées comme des guerres entre juifs et musulmans.

Néanmoins, il convient de noter que cet antisémitisme se traduit essentiellement par des articles virulents dans les journaux, par des manifestations et à partir de 1945 par le poids grandissant des partis islamistes. Mais cet antisémitisme ne se traduit jamais par des actions contre la communauté juive de Turquie<sup>19</sup>. Outre la tradition de tolérance vis à vis des minorités (qui permet de montrer au monde que « l'islam n'est pas une religion de terreur »), le Juif de Turquie a une place particulière. Il est censé être Turc avant d'être Juif, ne pas avoir de lien avec Israël et le sionisme et de toute façon ne pas prendre part à la vie politique en Turquie.

---

<sup>19</sup> cf. le rapport thématique de l'ONU sur la Turquie pour l'an 2000 – « Intolérance religieuse » - (A/55/280) : « Les représentants de la communauté juive ont déclaré que leur communauté ne rencontrait aucun antisémitisme

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

Ainsi, le développement d'un antisémitisme populaire turc a contraint le gouvernement de la Turquie, qui est devenue une démocratie, à prendre quelques distances avec Israël. D'autant que cet antisémitisme a fait le lit des partis politiques islamistes qui ont systématiquement développé un discours antisioniste.

### 232 – L'antisionisme politique

Les différents partis politiques se réclamant de l'islamisme qui se sont succédés en Turquie ont tous développé une rhétorique antisioniste mélangeant pour les confondre les termes « Juif », « Sionisme » et « Israël ». Cette rhétorique repose sur plusieurs thèmes récurrents.

Le premier est celui de l'idéal impérialiste d'Israël. Il s'appuie sur le mythe du « Grand Israël du Nil à l'Euphrate » qui serait inscrit dans la Bible. On trouve en effet des versets qui disent : « Le même jour, le Seigneur conclut un accord avec Abraham en disant : j'ai donné aux tiens ce pays, depuis la rivière du Nil jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate »<sup>20</sup> et un peu plus loin : « Toute terre où retombera la poussière de vos pieds sera à vous, depuis le fleuve, l'Euphrate, jusqu'à la mer »<sup>21</sup>. Ces versets sont la preuve de la volonté expansionniste d'Israël, confirmée par les gains territoriaux des guerres de 1967 et 1973. Cette certitude est si profondément ancrée dans les esprits que le premier ministre Necmettin Erbakan est allé jusqu'à déclarer en 1996 lors d'une réunion avec ses ministres et les chefs de l'armée : « Il y a deux lignes bleues en haut et en bas du drapeau israélien. Ce sont des symboles. La ligne du haut représente l'Euphrate, celle du bas le Nil. Selon la foi juive, ces frontières sont les frontières naturelles de l'état d'Israël »<sup>22</sup>. Or cette vision expansionniste est forcément hostile puisqu'une poussée israélienne jusqu'à l'Euphrate se ferait obligatoirement au détriment de l'intégrité territoriale de la Turquie.

---

de la part de l'état ou de la société, à l'exception de certains journaux d'extrême droite. De même, leurs lieux de culte ne font que très rarement l'objet d'attaques, de tels actes étant le fait d'éléments étrangers. »

<sup>20</sup> Genèse, chapitre 15, verset 18

<sup>21</sup> Deutéronome, chapitre 4, verset 24

<sup>22</sup> Rapporté par Sedat Ergin, « Erbakan et Israël », *Hürriyet*, 25 juillet 1996

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

Le second thème est celui de la conquête économique de la Turquie par les capitaux juifs. Il s'agirait d'inciter la Turquie à entrer dans l'Union Européenne puis, profitant de la libre circulation des capitaux, d'acheter progressivement tous les fleurons industriels turcs grâce à la puissance financière des banques occidentales contrôlées par les Juifs. Ainsi, la Turquie finirait par « appartenir à Israël ». Cette vision a expliqué (avec le refus du modèle culturel occidental) l'opposition des islamistes turcs à toute adhésion à la CEE dans les années 70 et 80.

A l'occasion, le sionisme est le bouc émissaire idéal des islamistes turcs, et un moyen d'élargir leur électorat. Les années 70 sont en Turquie des années de chaos politique, les affrontements entre droite et gauche conduisant peu à peu à une anarchie qui fait le lit des islamistes et à laquelle l'armée met fin par un coup d'état le 12 septembre 1980. Pour les islamistes, le « sionisme international » et la « juiverie internationale » sont les principaux responsables de la bipolarisation de la société, le meilleur moyen pour Israël de dominer la Turquie étant que les Turcs commencent par se battre entre eux. Erkaban, alors chef du Parti du Salut National, déclare ainsi en 1980 : « Ceux qui connaissent le sionisme le compare à une pieuvre. Cette pieuvre a plusieurs bras. Le communisme en est un, le capitalisme un autre, la franc-maçonnerie une branche latérale, le racisme un autre bras. Ceux qui appartiennent à ces mouvements sans savoir cela servent et combattent pour le sionisme, quoi qu'ils puissent dire par ailleurs ! »<sup>23</sup>. Ainsi, le seul moyen de ne pas faire le jeu du sionisme est de rejoindre les rangs du parti islamiste.

Enfin, les islamistes brandissent systématiquement la menace du sionisme international et de la mainmise des Juifs sur le système capitaliste. Par exemple, le Parti de la Prospérité diffuse au début des années 90 une brochure intitulée « Etat réel de la Turquie, raisons et diagnostic » dans laquelle il dénonce le système économique et social turc qui « travaille pour le sionisme ». « Le montant du principal et des intérêts que la Turquie a payés en 1988 aux banques sionistes s'élève à huit milliards et demi de dollars. Cela représente l'envoi d'un camion de dix tonnes d'or chaque semaine aux banques sionistes américaines. Ces paiements, qui proviennent des taxes prélevées sur les achats du peuple turc à la boulangerie ou au

---

<sup>23</sup> Necmettin Erkaban, « Anarchie et sionisme », *Milli Gazete*, 16 août 1980

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

marché servent ensuite à financer l'achat d'équipements militaires pour Israël ». Par de tels discours, les partis islamistes développent en Turquie une vision caricaturale et abstraite du Juif dominateur, responsable de tous les maux de la Turquie, et caché derrière tous les autres partis laïcs.

### 233 – Le problème palestinien

Au-delà du sentiment populaire et des discours des partis politiques islamistes, la vraie limite au développement de relations officielles avec Israël demeure le problème palestinien et les prises de position israéliennes sur le statut de Jérusalem.

Le projet de partition de la Palestine prévoyait la création de deux états. Seul Israël a vu le jour, s'emparant en 1948 d'une partie des territoires dévolus aux Palestiniens. Les autres sont conquis par l'Égypte et la Jordanie, deux pays qui se gardent bien d'aider à la création d'un état palestinien. En 1950, la Turquie refuse de reconnaître la décision israélienne de proclamer Jérusalem comme capitale.

Ce n'est qu'en 1964 qu'est créée l'OLP, dont la branche radicale Fatah de Yasser Arafat prend le contrôle en 1969. Partisans du terrorisme et de la lutte armée, les combattants palestiniens sont massacrés par l'armée jordanienne en septembre 1970 (« Septembre noir »)<sup>24</sup> et se replient sur le Liban, ce qui va faire basculer ce pays dans la guerre civile, provoquer l'entrée des Syriens en 1975 puis celle des Israéliens en 1978 au Sud puis en 1982 jusqu'à Beyrouth, cette dernière opération obligeant les dirigeants palestiniens à se réfugier en Tunisie.

En 1980, Israël déclare Jérusalem capitale éternelle d'Israël, ce à quoi la Turquie réagit en fermant son consulat général. En 1987, la « révolte des pierres » (*Intifada*) déclenchée en Cisjordanie place le gouvernement en posture délicate, l'emploi de chars contre des enfants armés de lance-pierres étant un désastre médiatique.

---

<sup>24</sup> Cet acte fut une réaction au détournement d'un avion sur la Jordanie, présenté comme une violation inadmissible de la souveraineté jordanienne. Il fut également l'occasion de régler par les armes la rivalité entre Yasser Arafat et le roi Hussein portant sur le leadership du peuple palestinien de Jordanie.

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

La guerre du Kippour est la dernière guerre israélo-arabe. A partir de 1973, le combat antisioniste des musulmans se reporte sur un soutien inconditionnel à la cause palestinienne, ce qui est le cas de la Turquie au moins officiellement. Dans la réalité, une coopération a été mise en place entre services secrets turcs et israéliens et les partages d'informations existent. Ainsi, lors de l'invasion du Liban en 1982, Israël fournit des renseignements sur les mouvements terroristes arméniens (ASALA) et activistes kurdes (le PKK ne conduit pas encore d'actions terroristes) qui ont des bases d'entraînement au Liban, en échange vraisemblablement d'une modération du soutien turc à l'OLP.

A la fin des années 80, la Turquie fait partie des pays qui incitent Israël à ouvrir le dialogue avec l'OLP. C'est l'annonce officielle de l'existence de pourparlers de paix israélo-palestiniens qui va déclencher le processus de partenariat ouvert entre la Turquie et Israël, partenariat qui va déboucher sur les accords stratégiques de 1996.

**31 - Une stratégie « gagnant – gagnant »**

Dans ses relations avec les Juifs puis avec Israël, la Turquie a toujours joué la carte du pragmatisme, appliquant le vieil adage selon lequel en matières de relations extérieures, un pays n'a pas d'amis mais uniquement des intérêts. L'existence d'intérêts communs entre les deux pays a toujours été une évidence et donné lieu à une coopération réelle mais discrète, du fait du poids des réticences de la population turque musulmane. Les changements politiques et géopolitiques du début des années 90 permettent de mettre au grand jour cette convergence d'intérêts.

**311 – L'évolution politique**

Le premier aspect de l'évolution concerne bien évidemment la chute de l'Union Soviétique. Cette chute a au niveau du Moyen Orient une conséquence importante : l'URSS était le fournisseur militaire principal et le soutien financier de deux pays qui sont en tension permanente autant avec la Turquie qu'avec Israël, la Syrie et l'Irak. Du coup, la puissance militaire de ces deux pays s'amointrit progressivement du fait de la rupture du flux de pièces détachées et du non-renouvellement des matériels. Leurs moyens de pression en sont diminués d'autant, ce qui change la donne stratégique. D'autant que la guerre du Golfe a contribué, par les combats puis par la politique d'inspection et de désarmement, à une attrition significative du potentiel offensif irakien.

L'autre aspect concerne le début de la normalisation des relations entre Israël et les Palestiniens. En novembre 1991, à l'invitation des gouvernements américains et russes, Israéliens et Palestiniens entament des pourparlers officiels à Madrid en vue d'établir un processus de paix sur la base des résolutions 242 et 337 des Nations Unies. Pour la Turquie, ce signe est suffisamment fort pour qu'elle rétablisse des relations diplomatiques du niveau d'ambassadeur avec Israël dès janvier 1992. Ce rétablissement s'accompagne de la mise en place d'une représentation diplomatique équivalente auprès des Palestiniens. En 1993 a lieu la reconnaissance officielle réciproque d'Israël et de l'OLP : l'OLP reconnaît le droit à l'existence

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

d'Israël, et cette dernière reconnaît l'OLP comme interlocuteur et représentant unique du peuple palestinien. En mai 1994 a lieu la ratification des accords d'Oslo qui prévoient une autonomie palestinienne progressive sur Gaza et la Cisjordanie. Elle est suivie peu après d'un traité de paix entre Israël et la Jordanie<sup>25</sup>, puis en septembre 1995 des accords dits « d'Oslo II » qui permettent une extension de l'autonomie palestinienne.

Ainsi, fin 1995, l'optimisme quant à l'évolution du conflit israélo-palestinien semble de rigueur, et il y a même des tentatives de normalisation de la situation entre Israël et la Syrie. Après l'Égypte et la Jordanie, des pays musulmans comme le Maroc et l'Indonésie ont reconnu à leur tour Israël. Rien ne semble donc plus s'opposer à la conclusion d'un accord important entre Israël et la Turquie, les deux pays ayant des intérêts tout à fait complémentaires. Cet accord sera celui de deux puissances négociants sur un pied d'égalité, avec d'importants bénéfices de part et d'autre.

### 312 – L'intérêt de la Turquie

Bien qu'elle sache qu'une alliance avec Israël risque de lui fermer quelques portes dans le monde arabe, la Turquie estime avoir beaucoup à y gagner.

En s'alliant avec Israël, elle peut accéder aux nouvelles technologies que le grand frère américain rechigne à lui concéder et ainsi moderniser ses équipements militaires qui pour beaucoup datent des années 60 ou 70. De plus, confrontée à l'activisme du mouvement terroriste kurde PKK, elle compte bénéficier de l'expérience israélienne dans la lutte antiterroriste. Enfin, toujours d'un point de vue militaire, l'alliance israélo-turque prend en tenailles la Syrie, même si officiellement elle n'est pas dirigée contre elle.

Mais surtout, la Turquie cherche à travers le soutien d'Israël celui du puissant lobby juif à Washington, incarné notamment par l'AIPAC (*American Israel Public*

---

<sup>25</sup> Il s'agit en fait de l'officialisation d'une situation de fait. Une coopération réelle existait déjà entre les deux pays. Par exemple, les Israéliens ont par le passé déjoué plusieurs tentatives d'assassinat contre le roi Hussein.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

*Affairs Committee* ). Le poids de ce lobby pourrait lui permettre de contrecarrer l'influence des lobbies arméniens et surtout grecs qui s'évertuent à donner de la Turquie une image très négative. Il pourrait également lui obtenir des avantages financiers intéressants. Il pourrait enfin être un appui pour son entrée dans l'Union Européenne, les Etats-Unis faisant à ce sujet de régulières pressions sur les pays européens.

### 313 – L'intérêt d'Israël

Pour Israël, l'alliance avec la Turquie vient en droite ligne de sa stratégie de contournement de ses voisins arabes, qui lui a fait rechercher par le passé des accords avec l'Iran d'avant la révolution khomeyniste ou avec l'Ethiopie.

D'un point de vue militaire, le gain est encore plus important que celui tiré de la paix signée avec l'Egypte, puisque celle-ci s'était faite contre la restitution du Sinaï qui apportait à Israël une profondeur stratégique, une ouverture sur la Mer Rouge et des ressources aussi bien pétrolières que touristiques. Il s'agit pour Israël d'avoir un accès libre à l'espace aérien turc pour son aviation : ceci lui permet d'avoir un nouvel axe d'attaque vers la Syrie (avec le Golan et le Liban), et une capacité d'action vers l'Irak ou l'Iran sans avoir à traverser la Jordanie ou l'Arabie Saoudite, ce qui pourrait être source de complications.

Du point de vue économique, la Turquie est un marché en pleine expansion et tout accord commercial doit déboucher sur une augmentation des échanges (et donc des profits) avec ce pays.

Enfin, d'un point de vue stratégique, une alliance avec un des principaux alliés des Etats-Unis dans la région ne peut que conforter l'appui que ce pays apporte à Israël. En effet, la disparition de l'Union Soviétique et l'implantation militaire américaine au Moyen Orient suite à la Guerre du Golfe peuvent diminuer l'intérêt géostratégique d'Israël aux yeux de Washington. Or l'appui américain est indispensable pour Israël, d'abord financièrement, ensuite politiquement : de très

---

En échange, celui-ci a autorisé le survol de la Jordanie par la chasse israélienne quand celle-ci est allée bombarder la centrale nucléaire irakienne d'Osirak en 1981.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

nombreuses résolutions contre la politique israélienne ont été bloquées au Conseil de Sécurité des Nations Unies grâce au veto américain.

### 32 - Les accords bilatéraux

La signature à partir de 1994 de plusieurs accords militaires, industriels, commerciaux et de sécurité a marqué le point d'orgue de la coopération entre Israël et la Turquie. Les visites aux plus haut niveau sont désormais officielles et fréquentes. Les premiers ministres israéliens se sont succédés à Ankara, Benjamin Netanyahu en 1997, Ehud Barak en 1999, Ariel Sharon en 2002, tandis que le président turc Süleyman Demirel s'est rendu en Israël en 1998 en visite d'état.

#### 321 – Le volet militaire

Le 18 septembre 1995 est signé à Tel-Aviv un « Memorandum sur l'aviation militaire et d'entraînement ». Puis l'année suivante, ce sont les « Accords de coopération et d'entraînement » qui sont signés le 23 février 1996 par le directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères et par le premier secrétaire de la représentation turque. Cet accord, dont le contenu n'a pas été divulgué en détail, porte sur les points suivants :

- entraînements conjoints entre les forces aériennes et maritimes des deux pays,
- échange de personnel militaire,
- échange de renseignements militaires,
- possibilité offerte aux deux parties d'utiliser leurs bases militaires respectives.

Critiquée par nombre de pays arabes pour cet accord, la Turquie a rappelé qu'elle « avait des accords de coopération militaire avec dix sept pays dont l'Egypte, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Tunisie ou les Emirats Arabes Unis et qu'un tel accord n'était ni un pacte ni une alliance militaire »<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> « Entretien avec M. Nazim Dumlo, ambassadeur de Turquie au Liban », *La revue du Liban*, n° 1986 , 28 février 1998.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

Concrètement, l'accord se traduit par l'envoi quatre fois par an d'escadrons de chasseurs israéliens F16 en campagne d'entraînement en Turquie. Néanmoins, pour ménager les susceptibilités locales, ces campagnes se font sans aucun armement. Réciproquement, des escadrons de l'armée de l'air turcs viennent s'entraîner quatre fois par an en Israël. En 1997, la Grèce a acheté à la Russie des missiles sol-air S300 qu'elle envisageait d'installer en République grecque de Chypre. Tout en menant une intense campagne notamment à l'OTAN pour empêcher ce déploiement, la Turquie a annoncé qu'elle détruirait les missiles si le déploiement avait lieu et a utilisé ses campagnes en Israël en mai et juin 1998 pour profiter de la maîtrise israélienne dans la lutte antimissile et s'entraîner spécifiquement à l'attaque de ce type de missiles<sup>27</sup>.

De plus, des manœuvres communes ont lieu pratiquement chaque année, parfois avec les Etats-Unis, axées essentiellement sur la mise en commun de moyens et de procédures dans le domaine de la recherche et du sauvetage. La Jordanie s'est associée, comme observateur, à un de ces exercices en 1998.

L'accord a enfin permis l'envoi en 1997 de plusieurs centaines de spécialistes turcs au MASAV, le centre israélien de formation et d'entraînement à la contre insurrection. Les résultats semblent avoir été immédiats, puisque les combats entre l'armée turque et le PKK qui duraient depuis 1992 ont pratiquement cessé fin 1998.

### 322 – Le volet industriel

Les accords industriels concernent essentiellement la modernisation d'une partie des équipements militaires turcs par l'industrie de défense israélienne. Pléthorique sur le papier, l'armée turque est cependant équipée de matériels pour la plupart vieillissants voire obsolètes<sup>28</sup>. En 1990, devant la menace irakienne, elle a bénéficié d'une importante livraison de matériels venant d'Allemagne (chasseurs F16 *Fighting Falcon* et chars *Leopard I* notamment).

---

<sup>27</sup> En décembre 1998, la Grèce a renoncé à déployer les S300 à Chypre.

<sup>28</sup> Sur ses près de 3000 chars en service, la Turquie dispose de plus de 1500 M48 Patton des années 50. (source : *The military balance 2001 – 2002*, Oxford University Press, 2002)

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

Le premier contrat de maintenance signé avec Israël en décembre 1996 porte sur la modernisation de 54 chasseurs F4 *Phantom* en vue de les mettre au standard 2000. D'une durée de cinq ans, il est d'un montant estimé à 600 millions de dollars. D'autres contrats vont se succéder les années suivantes : modernisation de 48 chasseurs F5 *Tiger* en 1997, achat de 50 missiles air-sol *Popeye 1* la même année, modernisation de 170 chars M60 et de près de 300 hélicoptères de différents types en 2002.

Pour la Turquie, ces contrats sont le moyen d'accéder à des technologies modernes que les Etats-Unis rechignent parfois à lui fournir et d'améliorer son efficacité opérationnelle, en vue d'assurer dans la durée son leadership régional. Pour Israël, c'est du chiffre d'affaire pour son industrie. Il est à noter que des accords non écrits existent également pour utiliser l'influence juive à Washington en vue de permettre l'acquisition par la Turquie de missiles sol-sol *Arrow*, missiles de dernière génération surclassant les *Scud* et leurs dérivés syriens, irakiens et iraniens.

### 323 – Le volet économique

Le volet économique des accords porte sur une augmentation des échanges commerciaux par l'abaissement des barrières douanières, sur la création de sociétés binationales (« *joint venture* ») et sur la vente d'eau à Israël.

L'ouverture d'un nouveau marché dynamique est vitale pour la Turquie au début des années 90. La part de ses exportations vers les pays arabes est tombée en dix ans de 47 à 12%. Son attitude anti-iranienne, sa lutte contre l'intégrisme islamique et son affichage aux côtés des Etats-Unis y sont pour beaucoup. De ce point de vue, c'est un succès complet puisque entre 1997 et 2002, le volume des échanges entre la Turquie et Israël a doublé, passant de 600 millions à 1,2 milliards de dollars. La Turquie exporte pour 800 millions de dollars de matières premières pour la construction et l'industrie, tandis qu'Israël exporte pour 400 millions de produits de haute technologie, de produits chimiques, de technologie agricole et de techniques de communication.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

La coopération au niveau des sociétés se met en place. Par exemple, le conglomérat agroalimentaire israélien « Elite international » a acquis une entreprise turque de torréfaction du café et est en train de devenir leader sur le marché turc. Une autre entreprise binationale dirige actuellement la construction d'un aqueduc qui a requis un financement de 600 millions de dollars garanti par des banques israéliennes. Les coopérations sont encouragées en particulier dans l'industrie de l'armement et dans la construction d'infrastructures.

Une conséquence non négligeable de l'amélioration du climat économique entre les deux pays est la très forte croissance du tourisme israélien en Turquie. En 2000, plus de 400 000 Israéliens ont fait un voyage en Turquie, ce qui représente 8% de la population et fait de la Turquie la première destination touristique israélienne.

Les accords sur l'eau sont peut-être ceux qui attirent le plus d'animosité de la part des pays arabes du Moyen Orient. Le développement démographique impose à la Turquie d'accroître ses capacités agricoles. Elle s'est donc lancée dans une série de constructions de barrages sur les deux grands fleuves que sont le Tigre et l'Euphrate, réduisant d'autant leurs débits, ce qui pénalisent les pays en aval que sont la Syrie et l'Irak. De son côté, Israël a atteint le maximum de l'exploitation de ses sources d'eau douce et se trouve en situation de pénurie. Un contrat en cours de négociations prévoit de ce fait la livraison annuelle par la Turquie de 50 millions de mètres cube<sup>29</sup> d'eau potable à Israël.

### 324 – Le volet sécuritaire

Historiquement, le premier accord officiel entre les deux pays porte sur la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic. Il a été signé en novembre 1994 lors de la visite en Israël du premier ministre turc Tansu Ciller et prévoit une coopération plus étroite en matière de renseignement, des échanges de spécialistes et une lutte conjointe contre les mouvements islamistes soutenus par l'Iran ou l'Arabie Saoudite.

---

<sup>29</sup> A titre de comparaison, Israël dispose par l'exploitation du Jourdain de 500 millions de mètres cube par an

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

En fait, cet accord ne fait qu'entériner une coopération qui existait depuis les années 50. Comme on l'a vu (supra § 233), l'armée israélienne avait profité de son opération au Liban en 1982 pour détruire quelques camps de l'ASALA, Armée Secrète de Libération de l'Arménie qui avait à son actif l'assassinat de plusieurs diplomates turcs. Elle récidive en avril 1996 lors de sa campagne de bombardements des camps d'entraînement du Hezbollah dans la vallée de la Bekaa au Liban pour détruire par la même occasion ceux du PKK qui y sont implantés.

De même, l'arrestation au Kenya en 1999 du leader kurde Ocalan porte la marque des services secrets israéliens. Les conditions de cette arrestation rappellent en effet fortement celle d'Eichmann en Argentine en 1961 par le Mossad (les services secrets d'Israël) et ne semblent pas à la portée des services turcs. Parfois, les missions échouent : en 1997, deux agents israéliens sont arrêtés à Chypre alors qu'ils effectuaient une mission de renseignement vraisemblablement au profit de la Turquie.

Le développement des réseaux islamistes et de l'insécurité au Moyen Orient laisse supposer que cette coopération sécuritaire ne pourra que se renforcer dans les années à venir.

### **33 - Conséquences régionales**

L'étroite coopération entre la Turquie et Israël, les deux principales puissances militaires de la région, de surcroît non arabes, ne peut qu'entraîner une remise en question des délicats équilibres géopolitiques du Moyen Orient. Trois pays sont particulièrement concernés : la Syrie, l'Iran et l'Irak, qui pourraient être tentés de se rapprocher pour contrer l'axe Tel Aviv – Ankara – Washington.

#### **331 – La Syrie**

L'objectif politique avouée de la Syrie est la reconstitution de la « Grande Syrie ». Celle-ci passe par une mainmise sur le Liban, qui est plus ou moins effective depuis l'entrée massive des troupes syriennes (30 000 hommes) dans ce pays en

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

1975 et plus encore depuis l'abandon du Liban par les occidentaux en 1990 en échange de la participation syrienne à la Guerre du Golfe. Mais deux obstacles demeurent pour l'achèvement de la « Grande Syrie » : la Turquie et Israël.

L'antagonisme avec la Syrie est dû à la cession du sandjak d'Alexandrette par la France à la Turquie en 1939 pour prix de sa neutralité dans le conflit imminent. Cette bande de terre prive la Syrie de la moitié de son accès à la Méditerranée et de quelques ressources en eau potable, denrée rare en Syrie. L'eau est une autre source de conflit entre les deux pays, la construction de barrages sur l'Euphrate ayant diminué le volume d'eau disponible pour la Syrie de 30 milliards de mètres cube par an à moins de 20. Le débit garanti de 500 m<sup>3</sup>/s sur lequel les deux pays s'étaient mis d'accord ne suffit en fait plus pour assurer les besoins syriens, et n'est de plus pas réalisé en période de sécheresse.

En réponse à la fin de non recevoir de la Turquie face à ses demandes de rétrocession du sandjak et de renégociation de l'approvisionnement en eau, la Syrie fait un peu de gesticulation militaire et masse des troupes à la frontière turque. Mais surtout, elle soutient activement le PKK et accueille sur son sol son chef Ocalan. La réaction turque est immédiate : pression militaire et menace de couper l'eau. Pragmatique, la Syrie est contrainte en 1998 d'expulser Ocalan et de stopper son soutien au PPK, ce qui est fatal à ce mouvement.

Outre l'opposition traditionnelle entre Arabes et Juifs, le conflit avec Israël se focalise sur la question du Golan<sup>30</sup>. Ce plateau, qui domine le lac de Tibériade et contrôle de ce fait une partie importante des eaux israéliennes, a été conquis par *Tsahal* lors de la Guerre des Six Jours. Il a été le lieu de combats extrêmement violents lors de la Guerre du Kippour mais est resté dans les mains israéliennes, qui l'a annexé officiellement le 14 décembre 1981. Sa valeur militaire est limitée pour Israël : la profondeur stratégique que sa conquête lui a apportée dans les années 60 et 70 disparaît avec l'acquisition par la Syrie de missiles sol-sol de type *Scud*. Néanmoins, elle demeure du fait de l'existence d'un point haut, le Mont Hermon, qu'Israël a truffé de radars d'alerte. Et le Golan reste, si nécessaire, une base de

---

<sup>30</sup> Pour une approche complète du problème du Golan, lire Frédéric ENCEL : *Le Moyen Orient entre guerre et paix – Une géopolitique du Golan*, Flammarion, 2001.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

départ formidable pour une attaque éclair vers la Syrie : Damas n'est qu'à 50 kilomètres de la ligne de cessez-le-feu et ses faubourgs sont visibles depuis le Mont Hermon.

Des négociations ont lieu régulièrement entre Israël et la Syrie sur la question du Golan, sur le principe d'une rétrocession du Golan contre la signature d'un traité de paix (à l'image des accords de Camp David avec l'Égypte en 1978). Ces négociations sont encouragées par les États-Unis qui sont persuadés que par un effet de dominos, une paix entre la Syrie et Israël, après celles signées par l'Égypte et la Jordanie, entraînerait à sa suite la plupart des pays arabes dits modérés (Arabie Saoudite, émirats du Golfe, Tunisie,...). Ce qui faciliterait la résolution du problème palestinien, ouvrirait la voie à une stabilisation de la région et isolerait les derniers irréductibles (Irak, Iran, Libye, Soudan). Néanmoins, aussi bien en 1995 qu'en 1999, ces négociations ont échoué. Le maintien d'installations de veille israéliennes sur le Mont Hermon comme l'impossibilité d'arriver à un accord sur l'exploitation des eaux du lac de Tibériade en sont les principales raisons<sup>31</sup>.

Ainsi, l'alliance objective entre la Turquie et Israël est vécue par la Syrie comme un encerclement qu'elle doit rompre en trouvant de nouveaux alliés. Son abandon par la Russie, son rejet par les États-Unis tant qu'elle n'aura pas fait la paix avec Israël, rendent cette nécessité d'autant plus urgente que l'économie syrienne est au plus mal. Ceci explique sans doute le rapprochement spectaculaire entre Damas et Bagdad, notamment.

### 332 – L'Iran

L'Iran n'est pas un pays arabe. Du temps du Shah, sa coopération avec les États-Unis et Israël lui valait une relative mise à l'écart par les pays arabes. La révolution islamique a complètement changé la donne, l'Iran devenant un état paria et son soutien à tous les mouvements terroristes (qu'ils soient islamistes ou non) n'a fait qu'accentuer son isolement. Ses seuls soutiens à cette époque lui vinrent d'une

---

<sup>31</sup> Il convient de souligner que l'absence de paix entre Israël et la Syrie arrange paradoxalement la Turquie, qui n'a pas à subir seule la menace militaire syrienne (même si celle-ci s'amoindrit d'année en année).

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

part paradoxalement d'Israël, du fait de la guerre entre l'Iran et l'Irak et de l'opposition irréductible entre l'Irak et Israël (voir infra, §333), d'autre part de la Syrie.

Depuis la Guerre du Golfe, l'objectif de l'Iran est d'abord de rompre son isolement diplomatique. Ceci a remarquablement réussi. Sa lutte contre Israël passe essentiellement par un soutien important au mouvement chiite libanais Hezbollah en lutte armée contre Israël, ainsi qu'aux mouvements armés palestiniens comme le Hamas. Ce soutien est financier et militaire (fourniture de matériels) et il a donné des fruits puisque le harcèlement continu du Hezbollah a conduit Israël à évacuer unilatéralement le Sud Liban en mai 2000. En se faisant le chantre de l'opposition aux Etats-Unis (le « Grand Satan ») et à Israël (le « Petit Satan »), l'Iran rétablit peu à peu ses relations avec les pays arabes. En décembre 1997, elle organise le 8<sup>ème</sup> sommet de l'OIC (Organisation de la Conférence Islamique)<sup>32</sup> où les cinquante quatre pays musulmans sont présents.

Le second objectif de l'Iran est de devenir un acteur militaire de premier plan et notamment d'accéder à la puissance nucléaire. Elle profite de ses revenus importants pour moderniser ses équipements, et l'affaiblissement de ses voisins (notamment l'Irak) ne fait que renforcer son leadership régional. La tentative d'entrée dans le club nucléaire est vue comme une stratégie forcément gagnante : soit l'Iran y parvient et peut dès lors menacer Israël grâce à ses missiles *Shehab 3* d'une portée de 1300 kilomètres, soit ses installations sont bombardées préventivement par l'aviation américaine ou israélienne et l'Iran pourra rassembler les foules musulmanes comme nouvelle victime de l'impérialisme sioniste. Cette dernière possibilité reste néanmoins très aléatoire : le bombardement israélien de la centrale nucléaire irakienne d'Osirak n'a pas soulevé les foules arabes derrière l'Irak. C'est d'ailleurs l'ouverture du ciel aérien turc à l'aviation israélienne, qui met les installations iraniennes à la portée de cette dernière, qui a le plus refroidi les relations entre l'Iran et la Turquie.

Ces relations sont très complexes. L'interdépendance de ces deux pays est liée aux routes commerciales entre l'Europe et l'Asie qui traversaient les deux pays.

---

<sup>32</sup> Au cours de ce sommet, la Turquie a tellement été décriée pour ses accords avec Israël que le président Demirel a fini par s'en aller !

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

Les deux pays sont complémentaires au niveau économique. La croissance turque nécessite des besoins croissants de gaz et de pétrole que l'Iran lui fournit. En retour, la Turquie exporte des produits industriels, y compris des produits américains réexportés que l'embargo de 1979 interdit à l'Iran d'importer directement. En tout cas, ce partenariat économique est suffisamment important pour l'Iran pour qu'il ne soit pas remis en cause par l'alliance israélo-turque. Ainsi, un contrat gigantesque de vente de gaz naturel de l'Iran à la Turquie pendant vingt ans pour un montant de vingt milliards de dollars a été signé le 11 août 1996.

Il convient enfin de signaler que depuis la chute de l'Union Soviétique, la Turquie et l'Iran se livrent une lutte feutrée pour étendre leur influence sur les nouvelles républiques musulmanes du Caucase et de l'Asie Centrale. L'irruption en 2001 sur ce théâtre des Etats-Unis, allié principal de la Turquie, est forcément vue d'un œil inquiet par l'Iran.

### 333 – L'Irak

L'Irak a une hostilité viscérale vis à vis d'Israël. Les troupes irakiennes ont participé aux guerres de 1948 – 1949 et l'Irak a systématiquement soutenu les autres pays arabes en 1967 et 1973. Depuis 1949, aucun armistice n'a été signé entre les deux pays et l'affrontement se poursuit à distance : comme on l'a déjà signalé, Israël a bombardé la centrale nucléaire irakienne en 1981 et fourni de l'armement à l'Iran pendant la guerre irano-irakienne ; réciproquement, pendant la guerre du Golfe, l'Irak a lancé plusieurs missiles Scud vers Israël en janvier et février 1991, occasionnant un certain nombre de blessés. Il a fallu des pressions américaines très fortes et le déploiement de batteries de missiles antimissile *Patriot* pour qu'Israël ne riposte pas (ce qui aurait entraîné la rupture de la coalition anti irakienne à laquelle appartenaient de nombreux pays arabes).

La Turquie est également une nation hostile pour l'Irak. Elle a revendiqué dès 1923 la région pétrolifère de Mossoul. Si elle a modéré ses revendications à partir de 1945, au temps du Pacte de Bagdad, elle ne les a jamais fait disparaître, et les discours tenus par la Turquie depuis quelques mois et l'approche d'une nouvelle guerre en Irak le prouvent bien. Cette revendication territoriale « historique » est

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

conjuguée à un intérêt immédiat lié au problème kurde. La population kurde est en effet éparpillée sur le nord de l'Irak, l'ouest de l'Iran et l'est de la Turquie. Les Kurdes irakiens bénéficient d'une protection de facto de l'aviation américaine depuis avril 1991 et l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au nord du 36° parallèle. Ils ont de ce fait créé « Kurdistan autonome » sur lequel la Turquie souhaiterait faire s'installer les Kurdes turcs qui lui posent de gros problèmes politiques (même si le PKK a été décapité et ses activités terroristes pratiquement annihilées depuis 1998). Enfin, il y a entre la Turquie et l'Irak comme avec la Syrie un problème d'eau, les barrages turcs ayant réduits la quantité d'eau du Tigre et de l'Euphrate disponible pour l'Irak.

Face à ces deux puissances hostiles, l'Irak n'a d'autre choix que de tenter de se rapprocher de ses anciens ennemis que sont la Syrie et l'Iran. Mais la guerre que lui imposent aujourd'hui les Etats-Unis risque de ne pas lui laisser le temps de conduire à bien ce rapprochement.

Ainsi, la création d'un axe Washington – Ankara – Tel Aviv oblige tous les pays de la région à un repositionnement par rapport à cet axe. Outre les trois principaux qui ont été cités plus haut, et la Jordanie qui a rejoint clairement le camp israélo-turc, le choix à faire s'avère particulièrement difficile pour un pays comme l'Egypte, dont les relations avec Israël ne cessent de se dégrader depuis vingt ans, qui est soumis à une pression populaire islamique de plus en plus forte, mais qui ne peut se passer de l'aide américaine qui s'élève à plus de deux milliards de dollars chaque année.

### CONCLUSION

Israël et la Turquie ont développé des relations pendant de longues années, et les années 1990 ont été de ce point de vue un âge d'or. Resteront-elles aussi étroites dans les années à venir, la question est pertinente.

Le premier facteur de refroidissement est le blocage complet du processus de paix israélo-palestinien, qui a des répercussions très négatives dans tout le monde musulman, y compris en Turquie. Ainsi, le premier ministre turc Bulent Ecevit n'a pas hésité à parler de « génocide palestinien »<sup>33</sup> lors de la campagne législative de 2002, alors même que ce terme est excessivement sensible aussi bien en Israël (du fait de la *Shoah*) qu'en Turquie (du fait du massacre des Arméniens en 1915).

L'autre facteur limitatif est l'arrivée au pouvoir des islamistes en Turquie, et pour la première fois sans être insérés dans une coalition de partis qui limite leur liberté d'action comme ce fut le cas lors de leur participation aux gouvernements entre 1996 et 1999. La position du parlement turc vis à vis du déploiement militaire américain en mars 2003 montre un changement radical d'attitude : accepter de dire non aux Etats-Unis et de renoncer de ce fait à une aide financière de 20 milliards de dollars aurait été impensable il y a quelques années.

Néanmoins, ce qui caractérise la politique turque et notamment ses relations avec Israël, c'est d'abord et avant tout le pragmatisme. La Turquie a-t-elle les moyens de se passer du soutien d'Israël et du lobby juif américain ? Peut-elle renoncer aux possibilités de moderniser son armée dans un Moyen Orient en pleine ébullition ? Peut-elle basculer dans un camp islamiste au risque de se voir fermer les portes de l'Union Européenne ? A ces trois questions, la réponse semble non. Le nouveau premier ministre turc, Recep Erdogan, déclarait d'ailleurs à la veille des élections

---

<sup>33</sup> « Un génocide est perpétré contre les Palestiniens devant les yeux du monde entier », déclaration de Bulent Ecevit devant les parlementaires de son parti DSP (Parti de la gauche démocratique), rapportée par l'agence Anatolia, 4 avril 2002.

## **TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes**

législatives : « Nos relations avec Israël vont se poursuivre sans problèmes majeurs, sur la base de nos intérêts nationaux »<sup>34</sup>.

En fait, la vraie évolution viendra de l'issue de la guerre en Irak. Si l'administration américaine atteint ses objectifs d'instaurer une démocratie en Irak et de faire ensuite pression sur les autres pays du Moyen Orient, c'est toute la région qui en sera changée.

---

<sup>34</sup> *Courrier International*, n° 628, 14 novembre 2002.

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

### BIBLIOGRAPHIE

- BENBASSA E. : « Le sionisme et la politique des alliances dans les communautés juives et ottomanes au début du XXème siècle », *Revue des études juives*, n° 150, p. 107, Jérusalem, 1991
- BENBASSA E. (dir.) : « Turquie Israël », *Cahier d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le Monde Turco-Iranien* (CEMOTI) n° 28, Paris, 1999
- BULENT A. : « La place du processus de paix israélo-palestinien dans la politique extérieure de la Turquie », *Journal of South Asian & Middle Eastern Studies*, Hiver 1997
- CHESNOT O. : *La bataille de l'eau au Proche Orient*, Paris, l'Harmattan, 1993
- COHN N. : *L'histoire d'un mythe – La conspiration juive et le Protocole des Sages de Sion*, Paris, Gallimard, 1967
- CORM G. « Géopolitiques des minorités du Proche Orient », *Hommes et migrations*, Paris, 1994
- CORM G. : *Le Proche Orient éclaté, 1956 – 2000*, Paris, Gallimard Poche, 2000
- COURBAGE Y. : *Chrétiens et Juifs dans l'islam arabe et turc*, Paris, Fayard, 1992
- DIECKHOFF A. : « Israël et la Turquie : contraste et perspectives » in PICARD E. (dir) : *La nouvelle dynamique au Moyen Orient*, Paris, l'Harmattan, 1993
- DUMONT P. : *Mustapha Kemal*, Paris, Complexe, 1989
- ENCEL F. : *Le Moyen Orient entre guerre et paix : une géopolitique du Golan*, Paris, Flammarion, éditions Champs, 2001
- ENDERLIN C. : *Paix ou guerre – Les secrets des négociations israélo-arabes – 1917 – 1997*, Paris, Stock, 1997
- FEUILLIE P. : *La politique d'immigration de l'Etat d'Israël (1948 – 1952)*, Paris, Nouvelles presses mondiales, 1957
- FRIEDMAN I. : *L'Allemagne, la Turquie et le sionisme, 1897 – 1918*, Oxford, Clarendon Press, 1977
- GRUEN E. : *La Turquie, Israël et la question palestinienne, 1948-1960 : la diplomatie de l'ambiguïté*, Université de Columbia, 1970
- HALE W. : *La politique étrangère turque 1771 - 2000*, Londres, Cass, 2001
- HERZL T. : *Journal 1895 – 1904 : le fondateur du sionisme parle*, Paris, Calmann-Lévy, 1990

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

- JOGO M. : « Une affaire au cœur du triangle Ankara – Washington – Jérusalem », *Le Monde*, Paris, 18 février 1999
- KEPEL G. : *Exils et royaumes : les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994
- LACOSTE Y. (dir.) : *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1994
- LEMARCHAND P. (dir.) : *Atlas géopolitique du Moyen Orient et du Monde Arabe*, Paris, Complexe, 1993
- LLORCA E. : *Israël et le monde arabe*, Paris, Ellipses, 1995
- LORENTZ D. : *Affaires atomiques*, Paris, Albin Michel, 1999
- LE STRAT A. : *L'eau, enjeu de conflits territoriaux et politiques entre Israël, les Palestiniens et les pays arabes limitrophes*, DEA, centre de recherches et d'analyses géopolitiques, Paris VIII, 1993
- LEWIS B. : *Islam et laïcité – La naissance de la Turquie moderne*, Paris, Fayard, 1988
- MANOR Y. : *Naissance du sionisme politique*, Paris, Gallimard, 1981
- MANTRAN R. : *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, fayard, 1988
- MUTIN G. : *L'eau dans le monde arabe – Enjeux et conflits*, Paris, Ellipses, 2000
- MUTIN G. : *Géopolitique du monde arabe*, Paris, Ellipses, 2001
- NACHMANI A. : *Israël, la Turquie et la Grèce : relations difficiles en Méditerranée orientale*, Londres, Cass, 1987
- NARLI N. : « Coopération et compétition dans le monde islamique : les relations irano-turques de la révolution islamique à la guerre du Golfe et après », *CEMOTI n° 15*, Paris, 1993
- NOUSCHI A. : *La Méditerranée au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 1999
- ROUX J.P. : *Histoire des Turcs, deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Paris, Fayard, 1986
- TAYLOR P. : « Le pacte israélo-turc encercle la Syrie », *Defence news*, p23, 2 décembre 1996
- TOPLU A. : *Le nationalisme turc et les idéologies opposées*, Ankara, Yayinevi, 1978
- WAXMAN D. : « Turquie et Israël : un nouvel équilibre de puissance au Moyen Orient », *Washington Quarterly*, vol. 22, n°1, p25 – 32, Washington, hiver 1999
- WIENER H. : « La politique sioniste en Turquie jusqu'en 1914 » in KOLATT I. : *Histoire de la communauté juive en Palestine depuis 1882*, Jérusalem, Académie d'Israël, 1989

**TABLE DES MATIERES**

|   |    |
|---|----|
| <b>Introduction</b> .....   | 3  |
| <b>Première partie : Le temps de la tolérance (1897 – 1948)</b> .....         | 5  |
| 11 - <u>La carte ottomane de Théodore Herzl</u> .....                         | 5  |
| 111 – La place spécifique de la minorité juive .....                          | 5  |
| 112 – Acheter la Palestine.....   | 6  |
| 113 – Faire accepter l’immigration .....                                      | 7  |
| 12 - <u>Juifs turcs et sionisme dans la république kémaliste</u> .....        | 9  |
| 121 – La turquisation acceptée.....   | 10 |
| 122 – Un sionisme clandestin.....   | 12 |
| 13 - <u>Les prémices de la création d’Israël</u> .....                        | 13 |
| 131 – La valse hésitation face à l’émigration.....                            | 14 |
| 132 – La partition de la Palestine.....                                       | 15 |
| <b>Deuxième partie : La découverte d’intérêts communs (1948 – 1990)</b> ..... | 17 |
| 21 - <u>L’ancrage à l’ouest</u> .....   | 17 |
| 211 – La menace soviétique.....   | 17 |
| 212 – L’ouverture à la démocratie et au libéralisme.....                      | 19 |
| 213 – La reconnaissance de l’état d’Israël.....                               | 19 |
| 22 - <u>Les représentations communes</u> .....                                | 21 |
| 221 – Tradition et modernité.....   | 22 |
| 222 – Le mépris des Arabes.....   | 23 |
| 223 – Laïcité contre fondamentalisme religieux.....                           | 25 |
| 23 - <u>Les réticences turques</u> .....                                      | 27 |
| 231 – L’antisémitisme populaire.....  | 27 |
| 232 – L’antisionisme politique.....   | 29 |
| 233 – Le problème palestinien.....  | 31 |
| <b>Troisième partie : Le partenariat stratégique (1990 - ?)</b> .....         | 33 |
| 31 - <u>Une stratégie « gagnant – gagnant »</u> .....                         | 33 |
| 311 – L’évolution politique.....  | 33 |
| 312 – L’intérêt de la Turquie.....  | 34 |
| 313 – L’intérêt d’Israël.....   | 35 |
| 32 - <u>Les accords bilatéraux</u> .....                                      | 36 |
| 321 – Le volet militaire.....   | 36 |

## TURQUIE – ISRAËL : un siècle de relations communes

|   |    |
|---|----|
| 322 – Le volet industriel.....            | 37 |
| 323 – Le volet économique.....            | 38 |
| 324 – Le volet sécuritaire.....           | 39 |
| 33 - <u>Conséquences régionales</u> ..... | 40 |
| 331 – La Syrie.....                       | 40 |
| 332 – L'Iran.....                         | 42 |
| 333 – L'Irak .....                        | 44 |
| <b>Conclusion</b> .....                   | 46 |
| Bibliographie.....                        | 48 |